

Schweizerischer Turnverband  
Fédération suisse de gymnastique  
Federazione svizzera di ginnastica



# CDA D'AUTOMNE 2024

Platin Partner



Gold Partner



# INTERPRÉTATION SIMULTANÉE



**Français**

**Canal 1**

**Deutsch**

**Kanal 2**

**Valérie Gianadda et Claudia Schönsleben**

**BEGRÜSSUNG**  
**BIENVENUE**  
**BENVENUTI**

**Fabio Corti**  
Président central

01

**BIENVENUE**





 **SWISS**   
*olympic*



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

**Bundesamt für Sport BASPO**









**EN MÉMOIRE DE  
BRUNO KUNZ**



# PROPOSITIONS ET MOTIONS D'ORDRE

- Point 3 de l'ordre du jour (sponsoring) reporté à la CDA-P 2025
- Les points 4 (Ethique et droit) et 9 (CE) de l'ordre du jour sont échangés
- Complément : point 4b de l'ordre du jour « Règlement sur le droit de vote à l'AD »
- Complément au point 8 de l'ordre du jour : élections
- Proposition d'Hubert Lehner, président de l'Association St-Galloise de gymnastique  
Modification de l'ordre du point 7 de l'ordre du jour sur les finances
  - a) planification financière 2024 – 2028
  - b) cotisations des membres 2025
  - c) budget 2025

# RETOUR SUR LES JO 2024

**David Huser**

Chef de la mission olympique

1a

«DER PREIS  
FÜR ERFOLG IST  
STEHTS IM VORAUS  
ZU ENTRICHTEN.»



PARIS 2024

PARIS 2024





# PROCÈS-VERBAL DE LA CDA DE PRINTEMPS 2024

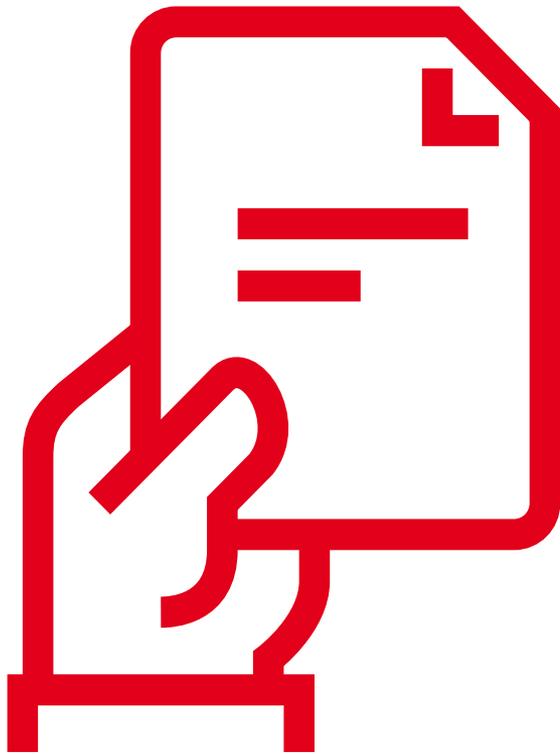
**Fabio Corti**  
Président central

02

# PROCÈS-VERBAL DE LA CDA DE PRINTEMPS



*Le comité central propose  
d'approuver le procès-verbal de  
la CDA de printemps du 26 et  
27 avril 2024*



# APPROBATION

Procès-verbal de la CDA de printemps du  
26 et 27 avril 2024

# COMMISSION D'ÉTHIQUE RAPPORT SUR L'EXERCICE 2024

**Daniel Mägerle**

Président de la commission éthique

09

# CONTENU



# ACTIVITÉS DE LA CE FSG DEPUIS LE 1ER JANVIER 2022 (ART. 6 RG CE FSG)



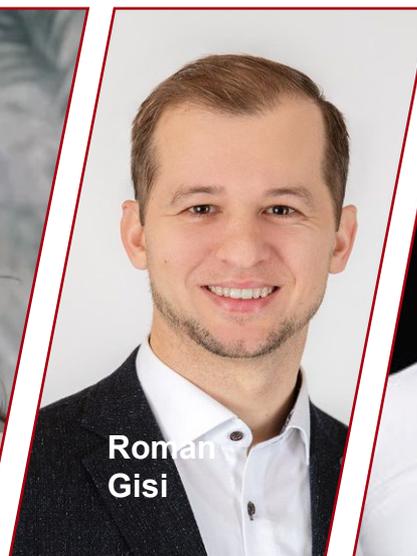
**Daniel  
Mägerle /  
Président**



**Valentina  
Lavagno / Vice-  
présidente**



**Ursula  
Laasner**



**Roman  
Gisi**



**Christian  
Blandenier**

Généralités /  
Prévention et conseils

Sanctions et surveillance

Prévention et conseils

Prévention et conseils

Sanctions et surveillance

# RETOUR SUR 2023/2024

- Derniers signalements traités à fin 2023 - 21 signalements traités au total
- Activité de conseils aux sociétés et associations
- ERFA éthique : projet pilote en vigueur
- Commentaires sur les projets FSG
- Publication dans le bulletin de l'éthique
- Demandes d'associations cantonales concernant articles ou entretiens
- Organisation de cinq réunions de la commission (quatre en ligne et une en présentiel) et d'autres séances du secteur

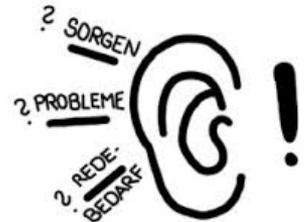


# RÉTROSPECTIVE : SECTEUR CONSEILS ET PRÉVENTION



Près de 15 consultations en allemand, français et italien (par téléphone ou courriel) sur des thèmes comme, par exemple, :

- situation conflictuelle entre les responsables de société et le/la membre ou les parents d'un.e membre,
- situation conflictuelle entre la direction de la société et un entraîneur,
- indécision quant au devoir de signalement d'un événement/d'une situation,
- rédaction des documents pertinents au niveau éthique (code des parents par exemple),
- situations éthiques et juridiques peu claires.



# RÉTROSPECTIVE : ERFA ÉTHIQUE



- Décembre 2023 : la base (CRP) suggère de permettre des échanges entre entraîneurs, responsables du sport de performance et de la prévention et la CE FSG.
- Concept « ERFA éthique » (partage d'expérience) rédigé au sein du secteur conseils et prévention → 8 juillet 2024 première réunion ERFA éthique avec 15 participant.e.s de cinq CRP.
- Discussion des questions soumises et regroupées au préalable (modération : CE FSG).
- Echo positif, les participant.e.s très intéressé.e.s à renouveler l'expérience. Souhait exprimé : plus de clarté au lieu de zone grise.

# APERÇU : AVENIR DE LA CE FSG



- Orienté solution, pragmatique, proche de la base → devise du travail effectué ces deux dernières années (depuis le 1er janvier 2022)
- Retrait des membres au 31 décembre 2024
- Les responsabilités et tâches futures doivent être définies de manière plus concrète → la FSG a lancé un processus et la CE FSG apporte ses expériences

NOUS VOUS DISONS ...



*Merçi !*

# CONTACT



## COMMISSION D'ÉTHIQUE FSG

Daniel Mägerle, président

Obergasse 19

8400 Winterthour

052 213 84 84

[maegerle@maegerle-law.ch](mailto:maegerle@maegerle-law.ch)

[www.maegerle-law.ch](http://www.maegerle-law.ch)

# PROJET POL

**Fabio Corti**  
Président central

**Claudia Nessier**  
Responsable du développement  
de la fédération et des projets

05

# POL – STRUCTURE FSG

**CDA : DISCUSSION SUR LES ÉBAUCHES DE SOLUTIONS  
CONCERNANT LES PROCESSUS ET RÈGLEMENTS**

**7 SEPTEMBRE 2024**

Platin Partner



Gold Partner



# Pourquoi le projet POL existe-t-il ?

La stratégie fixe des objectifs que les activités opérationnelles doivent poursuivre. Le projet POL y contribue.



## Vision 2032

„Nous sommes le plus grand prestataire de sport de Suisse et nous fixons les normes éthiques et sportives dans notre paysage sportif.

L'engagement bénévole reste le fondement sur lequel nous développons systématiquement nos compétences sportives et techniques, pré-requis nécessaires à la réussite sportive et personnelle par la performance.

Par le biais de nos offres et d'un large soutien financier, nous contribuons de manière décisive au bien-être et à l'esprit communautaire. »



## Stratégie 2032

La stratégie englobe **7 champs d'action** et **24 axes d'orientation**.

Le **champ d'action 1** porte sur la **modernisation de la structure de la fédération** tout en tenant compte des traditions.

L'**axe d'orientation 1.3** prévoit de vérifier et d'assouplir l'**organisation** (structures et processus) **en collaboration avec les ACG**.



## Objectifs

- .. de l'axe d'action 1.3
- Structure organisationnelle efficace
- Décharger et renforcer les ressources bénévoles
- Mise en œuvre des résultats des concepts et de la stratégie
- La FSG est une organisation percutante, qui sait agir et réagir rapidement face aux changements

**Projet de revitalisation POL**

# Quel est le problème ?

Les entretiens et sondages mettent en lumière un potentiel d'amélioration de la collaboration entre les acteurs. C'est ce que vise POL



Les entretiens personnels et les sondages menés avec la direction, le comité central et les associations membres ont montré qu'il existe un potentiel d'amélioration concernant l'organisation. Ci-après les résultats en résumé.



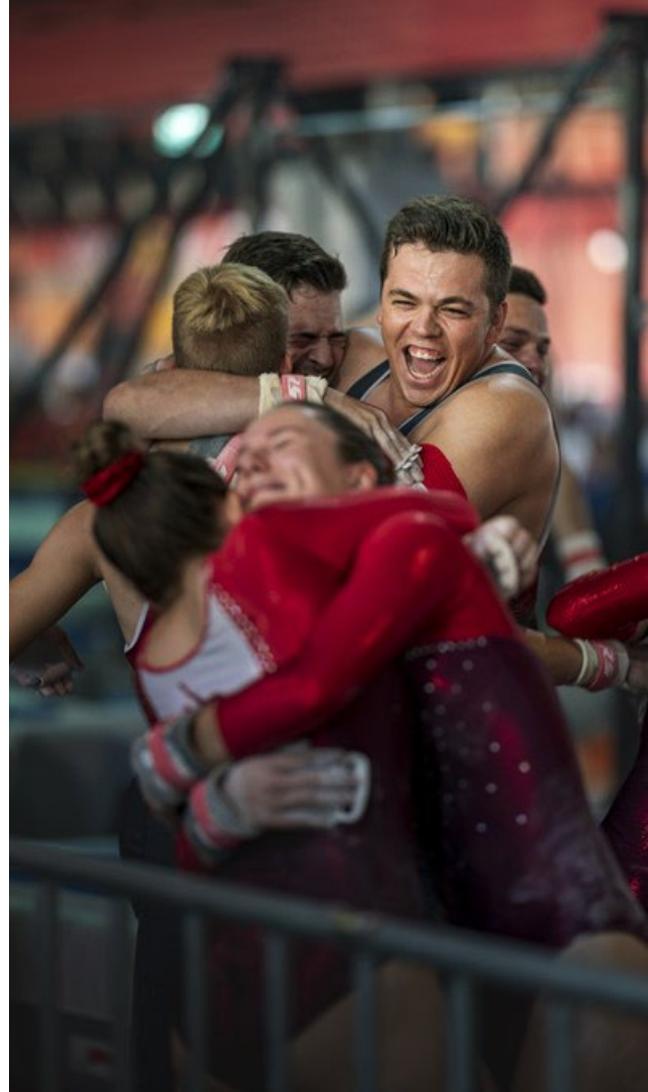
**Quel est le problème ?**

- Les bénévoles sont surmenés mais les associations veulent davantage d'informations ainsi qu'un droit de parole
- Les associations veulent pouvoir échanger directement avec le secrétariat car le flux d'informations n'est pas toujours ciblé.
- Les associations devraient être informées plus tôt. Le secrétariat dépend d'une prise de décision aussi rapide que possible.
- Les associations ne sont pas tellement impliquées dans les thèmes opérationnels mais elles devraient/veulent pouvoir participer
- Il existe des différences entre associations au sujet de la situation sur le plan des informations et des votes (certaines sont dans les conférences régionales et d'autres non)
- Les séances devraient être utilisées plus efficacement (discussions actives et pas seulement informations). Les séances en présentiel doivent continuer à être valorisées
- Attentes variées des associations concernant les affaires opérationnelles
- Le besoin de changement varie fortement selon les associations

Discussion et préparation avec les associations des ébauches de solution sur ces défis dans le cadre du projet POL, entre autres en modifiant les processus.

# Ordre du jour

	Durée
<b>01</b> Introduction	15 min
<b>02</b> Atelier structure et processus	110 min
<b>03</b> Questions complémentaires	20 min
<b>04</b> Prochaines étapes	10 min



# Déroulement de l'atelier

Les questions les plus pertinentes sont abordées en trois étapes



1

Quels sont les **instruments** qui peuvent être utilisés pour échanger des informations et prendre des décisions ?

AD

Quelles sont les options disponibles pour la mise en œuvre de l'AD ?

CDA

Quelles pourraient être la fréquence et la nature des conférences des dirigeants d'association ?

Conférences régionales

Dans quelle mesure les conférences régionales, actuellement informelles, doivent-elles être intégrées dans la réglementation ?

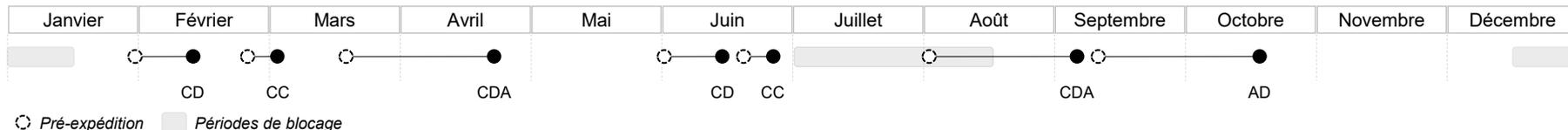
Points de situation<sup>1</sup>

Comment la direction ou le CC pourraient-ils mettre en place un flux d'informations structuré ?

2

Quelles sont les interdépendances temporelles et quels sont les **processus** possibles ?

Clarification, au moyen d'options, du moment et de la manière dont les informations doivent être partagées et les décisions prises



3

Quelles sont les **questions complémentaires** ?

Bénévolat

Comment renforcer le bénévolat ?

Règlements

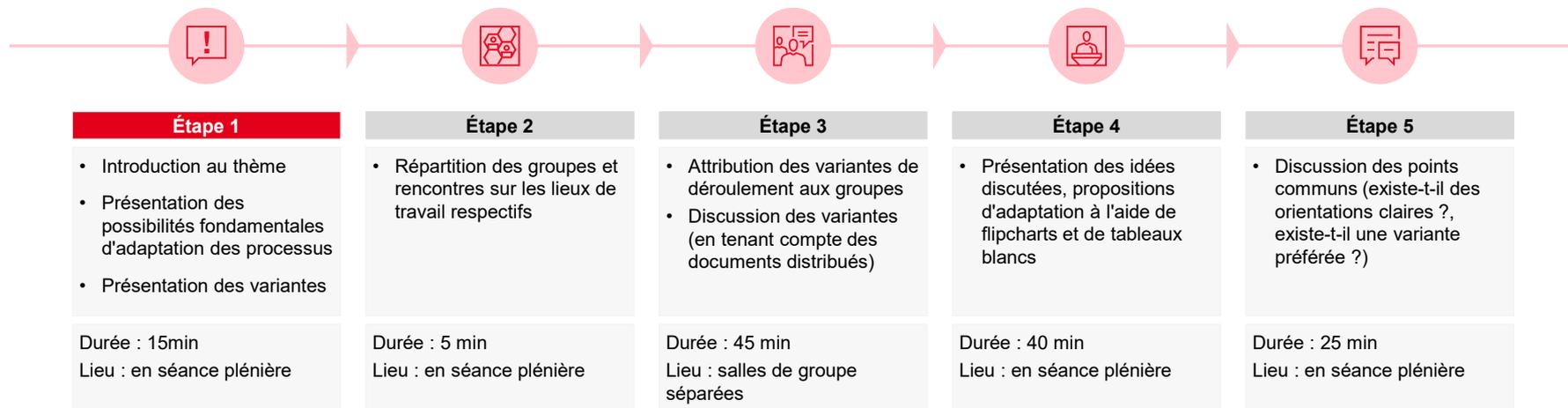
Comment réviser ensemble les règlements ?

<sup>1</sup>Nouvel instrument éventuel pour l'échange d'informations

<sup>2</sup>il faut prendre en compte au mieux les principes de conception en page 35 lors de l'élaboration

# Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroule en cinq étapes



# 1: L'AD en détail

## Plusieurs options existent pour l'organisation de l'Assemblée des délégués



AD	Options	Conséquences	Remarques
<p>L'Assemblée des délégués de la FSG est l'instance suprême et fait office de parlement. Elle se tient actuellement une fois par an, en octobre. L'AD se compose des délégué.e.s des associations. Il s'agit de la manifestation la plus complexe à organiser en termes de planification et de mise en oeuvre. Elle est mise sur pied par un CO à chaque fois différent.</p>	<p><b>A Fenêtre temporelle</b></p> <p>Actuellement, l'AD se tient toujours en octobre; or, vu les délais impartis, cette période n'est pas optimale. Il serait possible de l'organiser plus tard dans l'année, voire de procéder à un changement radical et de tenir une AD au printemps, ce qui coïnciderait avec l'approbation de la fin de l'exercice comptable.</p>	<p>Modifications de fond des processus et nouvelle planification précoce pour 2026. Un déplacement au 1er trimestre s'accompagnerait d'une modification du contenu (on passerait par exemple de l'approbation du budget à l'approbation des comptes annuels).</p>	<p>L'AD est l'instance suprême de la FSG, mais l'influence en termes de contenu est limité.</p>
	<p><b>B Type</b></p> <p>Actuellement, l'AD se tient toujours en présentiel. A l'instar de la CDA ou d'autres instruments, une organisation en distanciel serait envisageable.</p>	<p>Une AD en distanciel pose certains problèmes techniques mais pourrait s'accompagner d'une plus grande efficacité. Une AD purement en présentiel est relativement passive, ce qui réduit la souplesse.</p>	<p>Les rencontres entre membres constituent un élément central de l'AD et il faut en tenir compte. Jusqu'à présent, une AD se concentrait sur la célébration de la communauté gymnique et était conçue comme une fête.</p>
	<p><b>C Fréquence</b></p> <p>Actuellement, l'AD a lieu une fois par année, mais elle pourrait tenir lieu plus fréquemment. On pourrait envisager une « AD light » avec une nouvelle définition des thèmes et des possibilités de décision.</p>	<p>Les ressources en bénévolat augmentent et le travail d'organisation de l'AD s'accroît.</p> <p>Les membres sont plus proches des thèmes et il est plus facile de prendre des décisions.</p>	<p>La composition et le choix des thèmes sont des éléments décisifs en cas de fréquence accrue, si l'on ne veut pas simplement doubler le travail de toutes les parties prenantes.</p>
	<p><b>D Organisateur</b></p> <p>Actuellement, l'AD est mise sur pied en toute autonomie par les associations membres. Une organisation centralisée serait envisageable.</p>	<p>Une organisation centralisée permettrait de mettre à profit les synergies et le savoir-faire. Toutefois, il n'y aurait plus de gain financier pour les organisations décentralisées.</p>	<p>Changer chaque année alors que les processus sont identiques peut potentiellement provoquer une perte d'efficacité.</p>

## 2: La CDA en détail

La CDA joue actuellement un rôle décisif dans l'échange d'informations. Or, son déroulement pourrait radicalement changer.



CDA	Options	Conséquences	Remarques
<p>La CDA peut, mais ne doit pas nécessairement, être une instance décisionnelle centrale. Elle réunit les dirigeant.e.s des associations membres</p> <p>Ces dernières sont les interlocutrices directes de la fédération, respectivement de l'exploitation opérationnelle, et ce sont elles qui diffusent les informations reçues de la fédération.</p> <p>La CDA est proche de la base ; elle connaît les défis auxquels ses sociétés sont confrontées.</p>	<p><b>A</b> <b>Fréquence</b></p> <p>Actuellement, la CDA se déroule deux fois par année, mais cela pourrait être davantage : trois, quatre ou cinq CDA par année.</p> <p><b>B</b> <b>Contenu</b></p> <p>Le contenu de la CDA peut changer selon l'orientation et la pondération. Y a-t-il des manifestations ou séances d'information où des décisions concrètes sont prises et où une participation active est souhaitable ?</p> <p><b>C</b> <b>Type et durée</b></p> <p>La CDA peut avoir lieu en présentiel et/ou en distanciel. La durée en dépend fortement. En présentiel, elles peuvent et doivent donner la possibilité de procéder à des échanges informels. Elles peuvent se dérouler entre 2h et un jour et demi.</p> <p><b>D</b> <b>Compétence décisionnelle</b></p> <p>Selon son contenu et son renforcement/l'affaiblissement, on peut conférer à la CDA une compétence décisionnelle plus ou moins grande.</p>	<p>Une fréquence plus élevée entraîne davantage de bénévolat. Par contre, la densité d'information et, dès lors, le temps de préparation sont à la baisse.</p> <p>Le contenu et les attentes envers les participant.e.s doivent être clairement définis afin ménager les ressources bénévoles. Communiquer en conséquence sur les séances interactives.</p> <p>Une répartition des CDA en présentiel et en distanciel suppose a) qu'elle soit largement acceptée et b) que le contenu soit adapté au mode de déroulement (en présentiel = interactive, par exemple). Les ressources en bénévolat sont augmentées.</p> <p>L'autonomie de l'activité opérationnelle est atteinte grâce à une compétence décisionnelle accrue. Par conséquent, la compétence décisionnelle de la CDA s'en trouve diminuée.</p>	<p>La fréquence actuelle est trop faible compte tenu du nombre de règlements. Elle doit être plus élevée si l'on souhaite que la CDA conserve son pouvoir de décision.</p> <p>Les délais de pré-expédition sont actuellement beaucoup trop longs et devraient être réduits.</p> <p>Une participation active de la part des associations est une condition préalable.</p> <p>Le lieu des réunions en présentiel peut être alterné, par exemple après la conférence régionale, afin d'équilibrer les temps de déplacement.</p> <p>Il faut revoir la question des frais de participation.</p> <p>Un échange régulier lors des points de situation permet une implication étroite sans décisions formelles ni détours.</p>

# 3: Les conférences régionales en détail

Actuellement, les conférences régionales sont des instruments importants mais qui n'ont aucun ancrage formel



Conférences régionales	Options	Conséquences	Remarques
<p>Il en existe trois : OBLO, NOWES et Romandie.</p> <p>Les conférences régionales ne sont actuellement pas des instances officielles de la FSG.</p> <p>Elles se déroulent deux fois par année, comme préparation à la CDA, afin de proposer aux associations une instance régionale où discuter et poser des questions. L'idée consiste à ce qu'au moins un membre du CC y participe. L'Association tessinoise de gymnastique n'est actuellement partie d'aucune conférence régionale.</p>	<p><b>A Ancrage dans les règlements</b></p> <p>Ancrées dans les règlements, les conférences régionales sont reconnues comme une instance officielle de la FSG.</p>	<p>Toutes les associations doivent être représentées dans une conférence régionale. En tant qu'instance officielle, celle-ci doit être liée à un processus décisionnel et les besoins bénévoles augmentent.</p>	<p>Les processus de décision et de vote ralentissent avec l'arrivée de chaque nouvel acteur.</p>
	<p><b>B Pas d'ancrage dans les règlements</b></p> <p>Non définies dans les Statuts, les conférences régionales ne sont que des réunions informelles.</p>	<p>Les conférences régionales ne doivent pas être liées à un processus décisionnel (formel ou informel). Cela peut réduire le travail d'intégration et soulager le secrétariat ainsi que les bénévoles.</p>	<p>Les conférences régionales peuvent continuer à être utilisées comme lieu d'échanges entre les associations.</p>
	<p><b>C Composition des conférences</b></p> <p>Actuellement, la composition des conférences régionales s'appuie sur des critères purement géographiques. L'échange d'informations se déroule donc parmi des associations extrêmement différentes avec des besoins extrêmement variés. On pourrait envisager des conférences qui s'appuient sur d'autres critères : taille, contenu (sports par exemple), langue.</p>	<p>Selon la composition :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• une organisation en distanciel est obligatoire,</li><li>• un échange spécifique est possible,</li><li>• il n'y pas d'échange,</li><li>• la langue pose problème.</li></ul>	

# 4: Les points de situation en détail



Les points de situation seraient une nouveauté qui permettrait des échanges directs et réguliers entre la direction, le CC et les associations.

Points de situation	Options	Conséquences	Remarques
Les points de situation sont un nouvel instrument qui permettrait de répondre au besoin exprimé par les associations de procéder à un échange direct et régulier avec la direction sur des thèmes d'actualité. Ils pourraient en outre servir au CC pour informer sur des thèmes stratégiques. Ils se dérouleront en distanciel. Participation facultative : les associations peuvent décider ou non d'y participer en fonction du thème.	<b>A Planification annuelle des thèmes</b> Les dates et thèmes des points de situation seront fixés lors de la planification annuelle déjà.	Les participant.e.s bénévoles peuvent noter les dates suffisamment tôt. Mais on perd en flexibilité pour pouvoir informer sur des thèmes inattendus.	Au lieu de fixer des thèmes, il est également possible de mettre à disposition de chaque département un bloc fixe pour les points de situation et les questions.
	<b>B Définition ad-hoc des thèmes</b> Les dates sont fixées en début d'année mais les thèmes sont définis au coup par coup en fonction des questions opérationnelles du moment et/ou en guise de préparation à une prise de décision.	Les participant.e.s bénévoles peuvent noter les dates suffisamment tôt et, en cas de manque d'intérêt, ne pas en tenir compte. Mais le choix des thèmes doit être communiqué tôt.	Ces rendez-vous peuvent également être utilisés pour préparer d'autres instances comme le CDA ou l'AD et/ou pour informer de manière informelle sur les décisions prises.
	<b>C Fréquence</b> La fréquence des points de situation peut varier : soit régulièrement (une fois par mois) ou en complément dès lors qu'aucune autre instance ne se réunit.	En cas de fréquence élevée, le travail de la direction et/ou du CC augmente de manière significative. Par contre, une fréquence élevée fournit aux membres la densité d'information souhaitée.	En raison des différents thèmes abordés dans les points de situation, ceux-ci ne sont pas toujours aussi pertinents pour toutes les associations. La charge de travail des bénévoles peut augmenter, mais elle reste gérable.
	<b>D Groupes cibles</b> Le groupe cible des points de situation est en principe tous les acteurs de la FSG : membres, sociétés et associations régionales et cantonales de gymnastique.	Fixer le groupe cible de chaque point de situation : quel groupe cible avec quelles informations ou échanges possibles.	Outre le ciblage par acteurs (CDA, associations, membres individuels), il est également possible de le faire selon des critères tels que la géographie ou la langue.

# Calendriers possibles

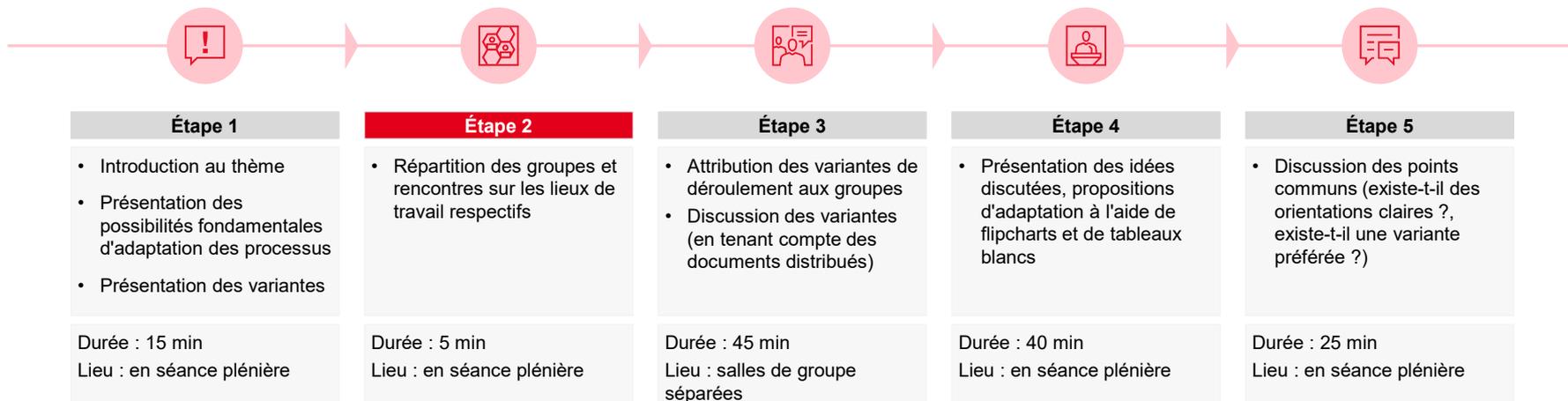
## Plusieurs options s'offrent à nous



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>1</b>	Point de situation	CDA	Point de situation	Point de situation	CDA	Point de situation		CDA	Point de situation	AD	Point de situation	
<b>2</b>		CDA	Point de situation	CDA		Point de situation		CDA	Point de situation	CDA	AD	Point de situation
<b>3</b>	Point de situation		Point de situation	CR	CDA	Point de situation		CR	CDA	Point de situation	AD	
<b>4</b>	Point de situation	CR	Point de situation	Point de situation		CR	Point de situation	Point de situation	CDA	CR	AD	
<b>5</b>	Point de situation	CDA	Point de situation	AD	Point de situation	CDA	Point de situation	CDA	Point de situation	Point de situation	CDA	Point de situation
<b>6</b>												

# Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroule en cinq étapes



## Groupe 1

- BE-AGJB (3)
- JU-ACJB (1)
- NE-ACNG (1)
- VS-GYMVS (2)

## Groupe 2

- GE-AGG (2)
- VD-ACVG (3)
- TI-ACTG (2)

## Groupe 3

- GL-GLTV (1)
- SG-SGTV (2)
- TG-TGTV (2)
- ZH-ZTV (3)

## Groupe 4

- AG-ATV (2)
- BE-TBM (2)
- BL-BLTV (2)
- ZG-ZGTV (2)

## Groupe 5

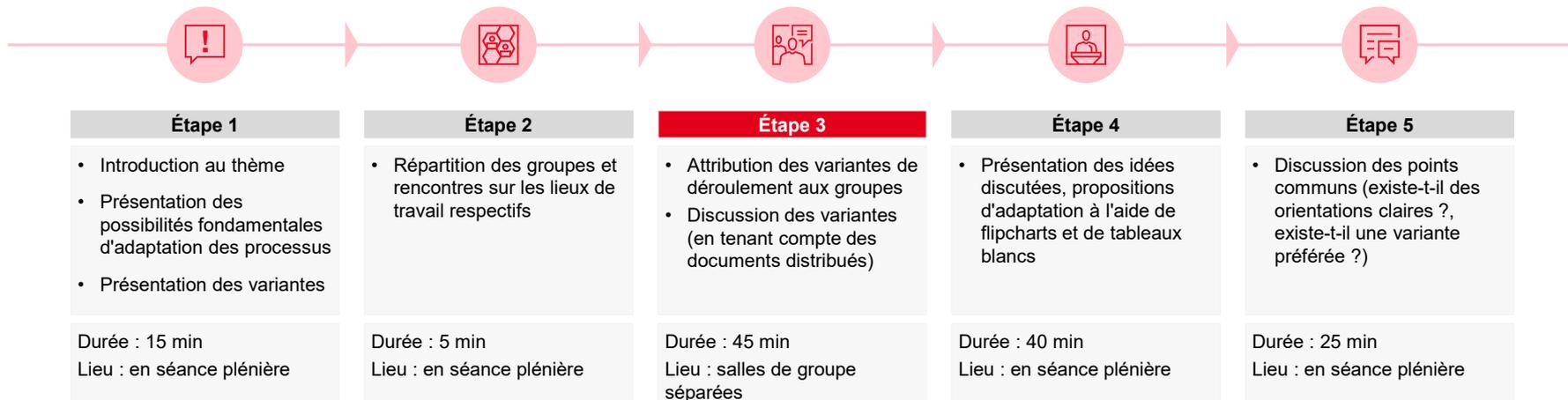
- BE-TBO (1)
- BE-TBS (2)
- GR-GRTV (4)

## Groupe 6

- BE-TBOE (2)
- LU-TVLU (2)
- SH-SHTV (2)
- SO-SOTV (1)
- SZ-KSTV (1)

# Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroule en cinq étapes



## Groupe 1

- BE-AGJB (3)
- JU-ACJB (1)
- NE-ACNG (1)
- VS-GYMVS (2)

## Groupe 2

- GE-AGG (2)
- VD-ACVG (3)
- TI-ACTG (2)

## Groupe 3

- GL-GLTV (1)
- SG-SGTV (2)
- TG-TGTV (2)
- ZH-ZTV (3)

## Groupe 4

- AG-ATV (2)
- BE-TBM (2)
- BL-BLTV (2)
- ZG-ZGTV (2)

## Groupe 5

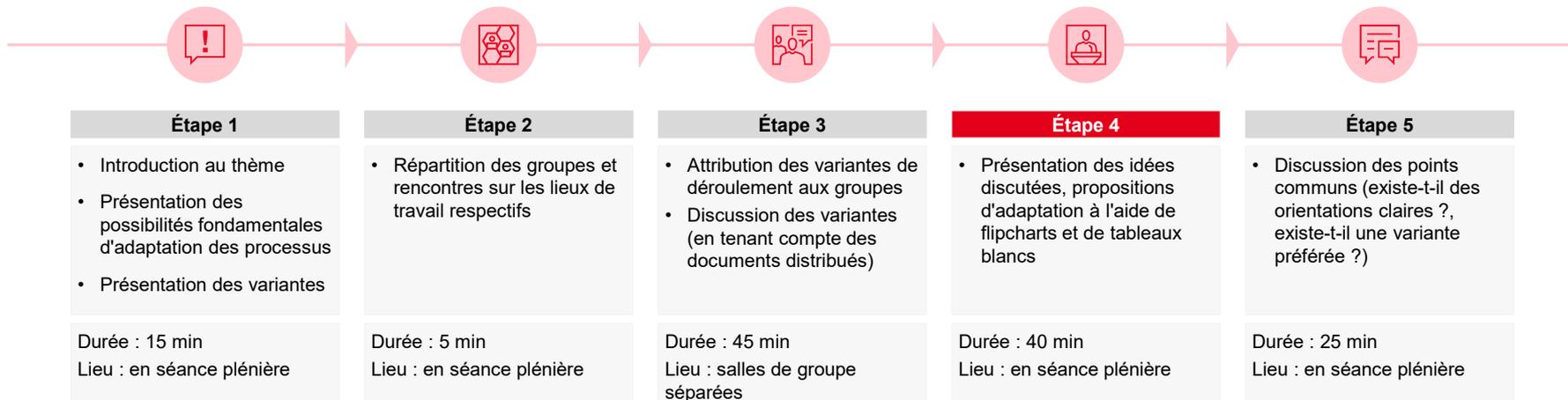
- BE-TBO (1)
- BE-TBS (2)
- GR-GRTV (4)

## Groupe 6

- BE-TBOE (2)
- LU-TVLU (2)
- SH-SHTV (2)
- SO-SOTV (1)
- SZ-KSTV (1)

# Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroule en cinq étapes



## Groupe 1

- BE-AGJB (3)
- JU-ACJB (1)
- NE-ACNG (1)
- VS-GYMVS (2)

## Groupe 2

- GE-AGG (2)
- VD-ACVG (3)
- TI-ACTG (2)

## Groupe 3

- GL-GLTV (1)
- SG-SGTV (2)
- TG-TGTV (2)
- ZH-ZTV (3)

## Groupe 4

- AG-ATV (2)
- BE-TBM (2)
- BL-BLTV (2)
- ZG-ZGTV (2)

## Groupe 5

- BE-TBO (1)
- BE-TBS (2)
- GR-GRTV (4)

## Groupe 6

- BE-TBOE (2)
- LU-TVLU (2)
- SH-SHTV (2)
- SO-SOTV (1)
- SZ-KSTV (1)

# PAUSE DE MIDI

1 heure



	Janvier	Février	Mars	ADril	Mai	Juin	Juillet	Août	Séptembre	Octobre	Novembre	Décembre	
<b>1</b>		● Update	● CR	● CDA 1.5 jours		● Update		● CR	● CDA 1jour	● AD	● Update		
<b>2</b>	Janvier	● Update	● CR	● CDA	● Update			● CR	● CDA	● AD	● Update		
<b>3</b>	● Update	● CDA	● Update	● Update	● CDA	● Update	Sperrfrist		● CDA	● Update	● AD	● Update	
<b>4</b>	● Update	● CDA	● Update	● Update	● CDA	● Update		● CDA	● Update	● AD	● Update		
<b>5</b>	● Update	● CDA		● Update				● Update	● CDA		● AD	● Update	
<b>6</b>	● Update Video		● CDA		● CDA online		● Update Video		● CDA	● AD			
<b>7</b> GL		● CDA		● Update	● CDA online			● Update	● CDA		● AD		
<b>8</b> ZV	● CDA présent			● AD		Sperrfrist			● CDA 2 jours			Sperrfrist	
<b>9</b> ZV		● CDA 2 jours		● CDA online		Sperrfrist			● CDA 1 jour	● AD		Sperrfrist	

# Aperçu des options de déroulement élaborées

Points pertinents et questions ouvertes sur les caractéristiques des instruments



## AD

### *Points pertinents*

- Focalisation sur les festivités, pas de discussions approfondies sur le contenu
- Date majoritairement fin octobre

### *Questions en suspens*

- Qui doit l'organiser ?

## CDA

### *Points pertinents*

- Tendance 3x
- Doit être physique et numérique
- Physique toujours min. 1 jour
- Numérique 2-3h
- Décharge de la MO
- Si physique, collaboration active

### *Questions en suspens*

- Est-il possible d'adapter les délais de pré-expédition à 4 semaines, par exemple, en augmentant la fréquence des dates d'échange ?

## Conférences régionales

### *Points pertinents*

- Ne pas inscrire dans les statuts

### *Questions en suspens*

- Aucune exigence formelle ne peut être prise en compte

## Point de situation

### *Points pertinents*

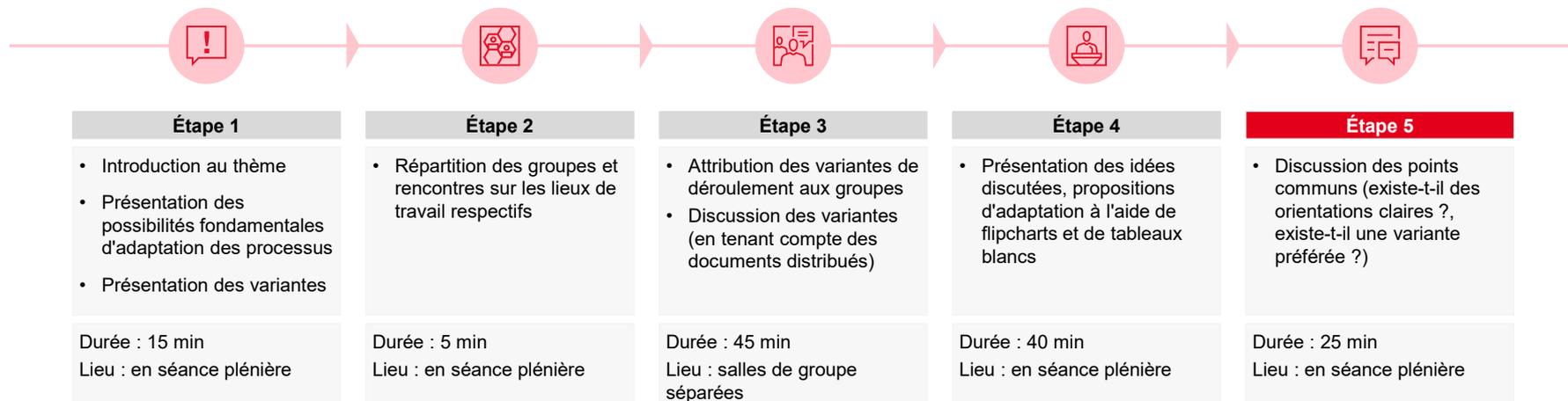
- Mises à jour GS
- Dates fixes au moyen d'une planification annuelle
- 3- 6 dates
- Participation facultative
- La fixation des thèmes est envoyée 1 mois à l'ADance
- Doivent être interactifs
- Les mises à jour doivent être intégrées

### *Questions en suspens*

- Nous partons d'une durée de 2h
- D'autres participants, comme des associations, doivent-ils être invités ?

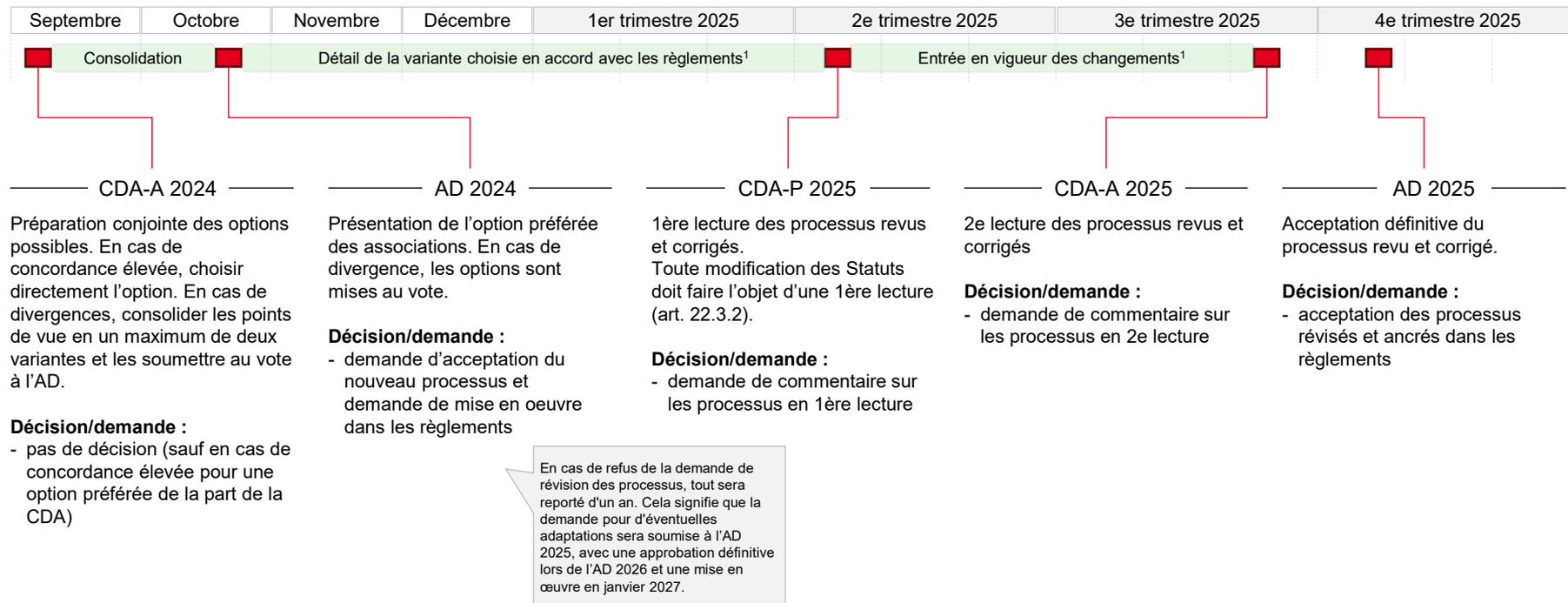
# Déroulement de l'atelier

L'atelier se déroule en cinq étapes



# Processus : processus formel

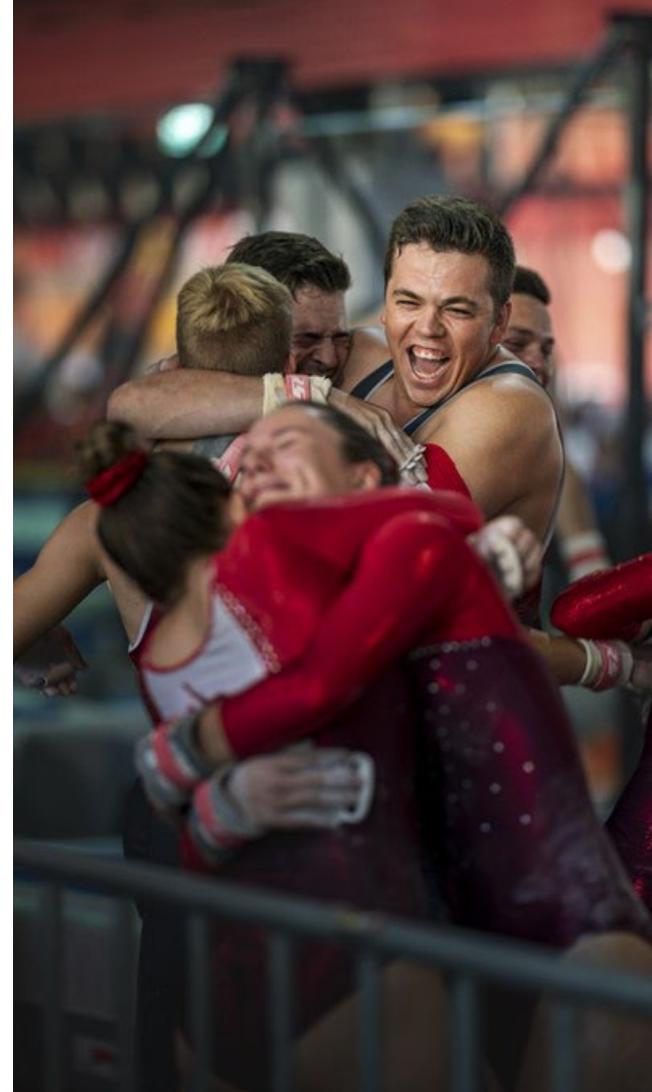
Indiquer à l'AD 2024 l'horizon temporel et les éventuels instruments d'information et fixer une orientation pour ensuite travailler en détail



<sup>1</sup> Entrée en vigueur des modifications dans le cadre des ressources existantes et budgétées du secrétariat FSG, sans aide extérieure

# Ordre du jour

	Durée
<b>01</b> Introduction	15 min
<b>02</b> Atelier structure et processus	110 min
<b>03</b> Questions complémentaires	20 min
<b>04</b> A suivre	10 min



# Questions complémentaires

Outre les questions concrètes de déroulement, il existe d'autres questions relatives à une éventuelle adaptation des structures



	Description	Questions	Explication
<b>Bénévolat</b>	Le bénévolat dispose de ressources temporelles limitées. Ce n'est pas la seule raison pour laquelle les questions opérationnelles sont parfois difficiles et/ou les délais trop courts. Le professionnalisme a donc ses limites.	<i>Comment faire pour renforcer le bénévolat ?</i>	<i>Les associations pourront s'exprimer suite à la CDA en distanciel</i>
<b>Règlements</b>	Les réglementations ont évolué au fil des ans avec que peu de consolidation et de révisions. Les règlements constituent pourtant le fondement de la gestion de la fédération. Avec l'adaptation potentielle des structures et des processus, une révision complète des règlements s'impose.	<i>Comment faire pour réviser tous ensemble les règlements ?</i>	<i>Option pour impliquer les membres</i>

# Interaction entre le bénévolat et les activités opérationnelles



Le renforcement du bénévolat défini dans la stratégie est interprété différemment. Il est impératif de fixer des objectifs uniformes et coordonnés

Le 1er champ d'action de la stratégie mentionne l'orientation « Renforcer le bénévolat en tant que ressource ». La mise en œuvre concrète reste toutefois ouverte. L'enquête auprès des membres ainsi que l'entrée en ligne ont soulevé des questions importantes et des déclarations concernant la collaboration avec la direction. Comment concilier les exigences des activités quotidiennes avec le bénévolat pendant les heures creuses ?

## Questions

Comment le bénévolat peut-il être déchargé au maximum en termes de temps ?

Comment répondre aux différents besoins de manière à ce que toutes les parties prenantes soient efficaces et efficientes ?

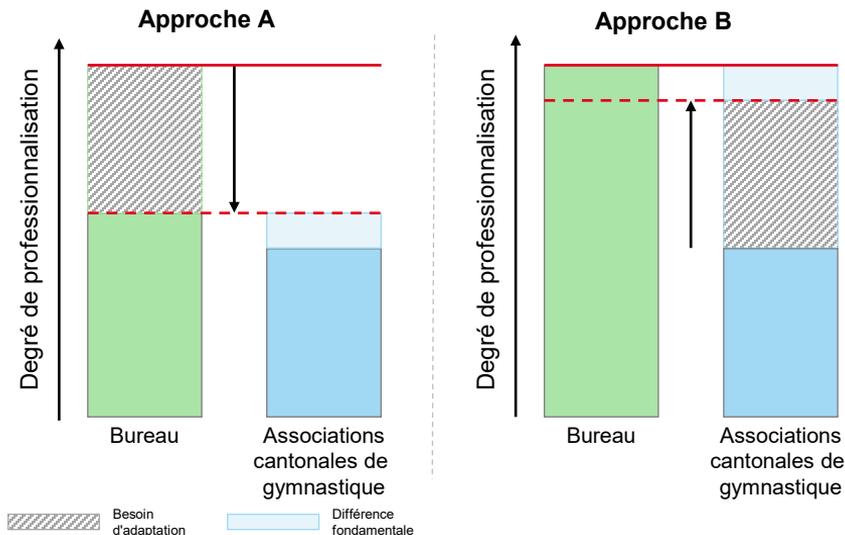
Comment l'opérationnel peut-il prendre des décisions rapides et éclairées en concertation avec les membres ?

**Est-ce l'opérationnel qui s'adapte aux associations ou l'inverse ?**

Il existe deux approches possibles.

- Approche A : la direction ne se professionnalise pas excessivement
- Approche B : les associations membres se professionnalisent

## Approches possibles



## Recommandation

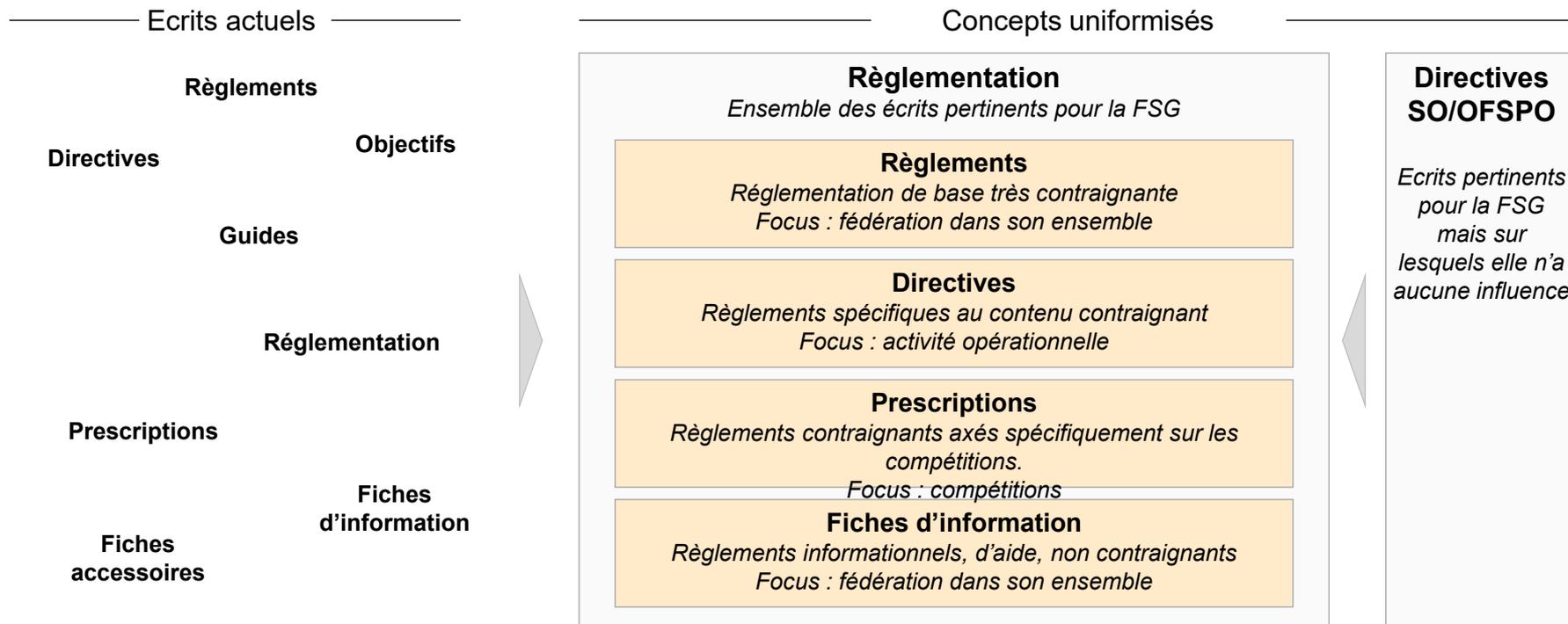
Du point de vue d'une gestion associative moderne, une association ne peut pas être "trop professionnalisée". S'adapter au maillon le plus lent de la chaîne de création de valeur n'est pas une option valable. D'autant plus qu'une professionnalisation continue est également exigée et encouragée par l'OFSPPO et Swiss olympic.

C'est pourquoi la question se pose de savoir comment les associations membres peuvent se professionnaliser sans consacrer plus de ressources au bénévolat.

La solution réside dans l'**offre de prestations de services du secrétariat, adaptées aux groupes cibles**, qui déchargent les associations sur le plan opérationnel.

# Compréhension uniforme des concepts

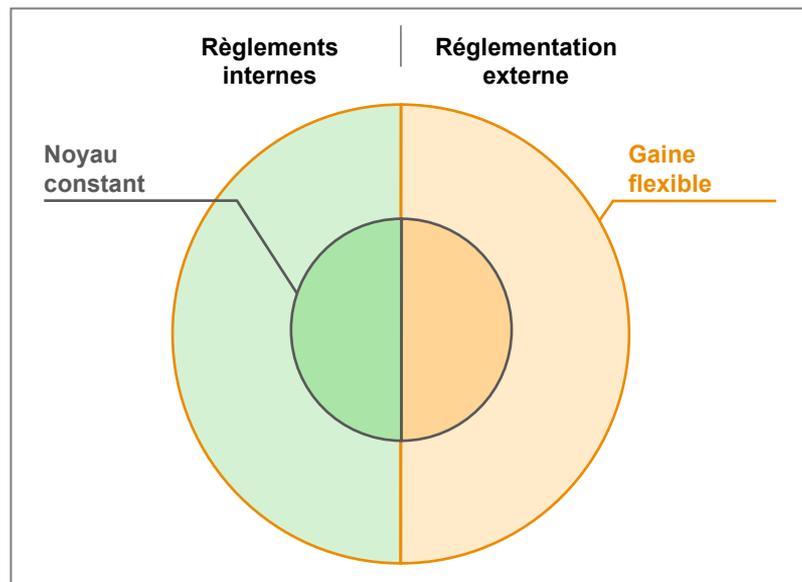
A l'heure actuelle, des termes différents sont utilisés pour des écrits identiques.  
Une uniformisation s'impose pour la suite



# Ebauche de solution à la révision de la réglementation



Les règlements doivent être attribués à l'aide d'un modèle afin de les gérer et de les faire accepter de manière spécifique



## Description

### Règlements internes<sup>1</sup>

Ces règlements se concentrent sur les collaborateurs de la FSG. Il s'agit notamment d'informations sur les fonctions, la gestion du personnel ou les signatures. En principe, les informations qui ne doivent pas être partagées avec les membres de la FSG ou le public.

### Réglementation externe<sup>2</sup>

Règlements qui ont pour groupe cible les membres de la FSG, les associations membres ou les personnes externes intéressées. Ces informations sont disponibles sur le site Internet.

### Noyau constant

Règlements qui ne sont que très rarement modifiés (ou doivent l'être). Ils constituent la base des activités de la FSG.

### Gaine flexible

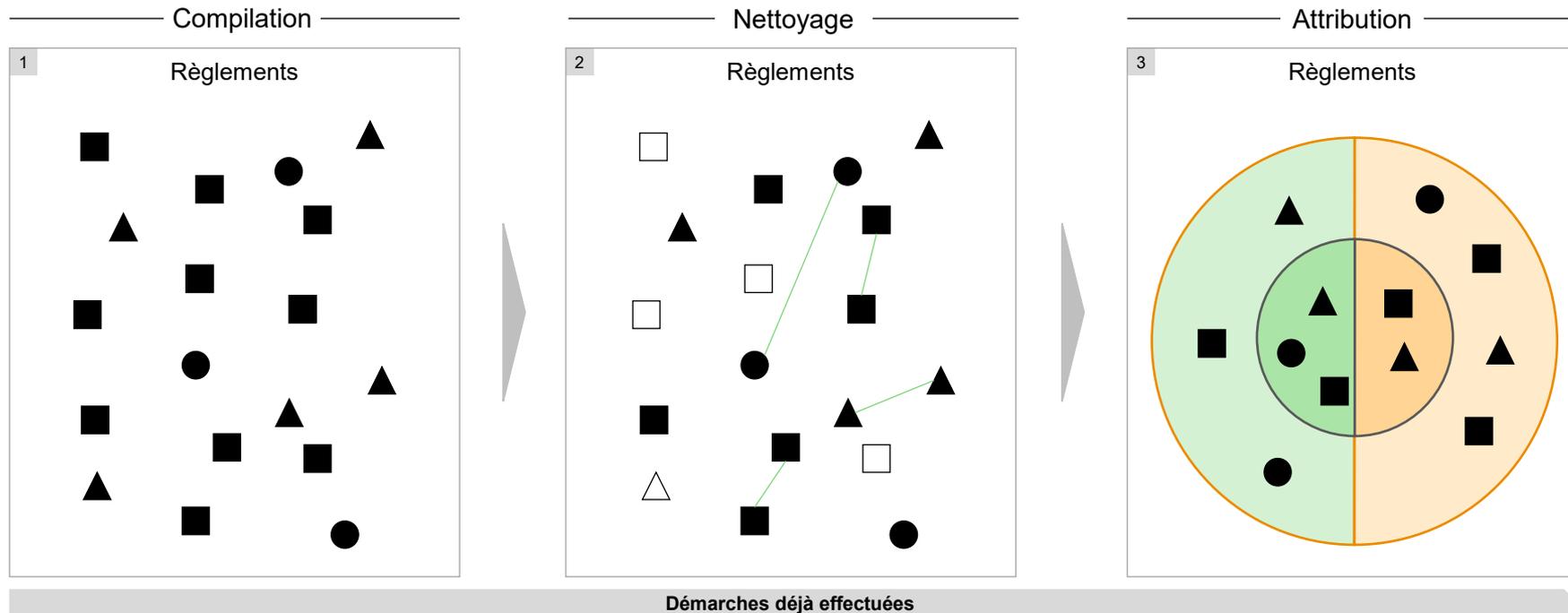
Réglementations qui sont (doivent être) révisées à intervalles réguliers. Celles-ci doivent pouvoir être adaptées de manière flexible et rapide, sans porter atteinte aux réglementations de base.

<sup>1</sup>En interne du point de vue des affaires opérationnelles (focus sur la direction et le CC)

<sup>2</sup>Externe du point de vue des activités opérationnelles (focus sur l'ensemble de la fédération et sur les associations)

# Processus d'adaptation de la réglementation I / III

Présentation de la procédure d'optimisation de la réglementation existante à l'aide des étapes passées et prévues



■●▲ Règlements □○△ Règlements supprimés — Règlements consolidés

# Processus d'adaptation de la réglementation II / III

## Résultats de la première analyse et attribution des règlements



Extrait des règlements actuels

Statuts	R. de gestion sport d'élite	Règlement de gestion. M+C Règlement de gestion commission d'éthique	R. de gestion secteur events	Règlement fonctionnaires	Règlement du personnel	Contrôle affiliation FSG	Règlement sur les fonds	Politique investissement caisse centrale	Directives archives FSG	Directives utilisation moyens informatiques
Diagramme de fonctions	R. de gestion sport de masse	Règlement de gestion commission d'éthique	Règlement de gestion commission FFG	Indemnisation juges	Règlement sur les frais	Encaissement cotisations membres	Directives installations CC	Directives cadeaux	Directives protection des données	Directives appareils comm. mobile
Règlement de gestion CC	Règlement de gestion formation	Règlement de gestion CCG	R. amendes et sanctions	Formation, formation continue, perfectionnement	Procédures de vote	Règlement sur signatures FSG	Droit de vote AD	Directives legs	Directives délégations CC	Code de déontologie
Règlement de gestion Di	Règlement de gestion finances	Règlement de gestion CG	Règlement indemnisation bénévoles	Règlement droit de vote FSG	Règlement titres honorifiques	Cadeaux lors des jubilés	Réserves de fluctuation	Publicité sur tenues de gymnastique	Utilisation fonds CISIN	...

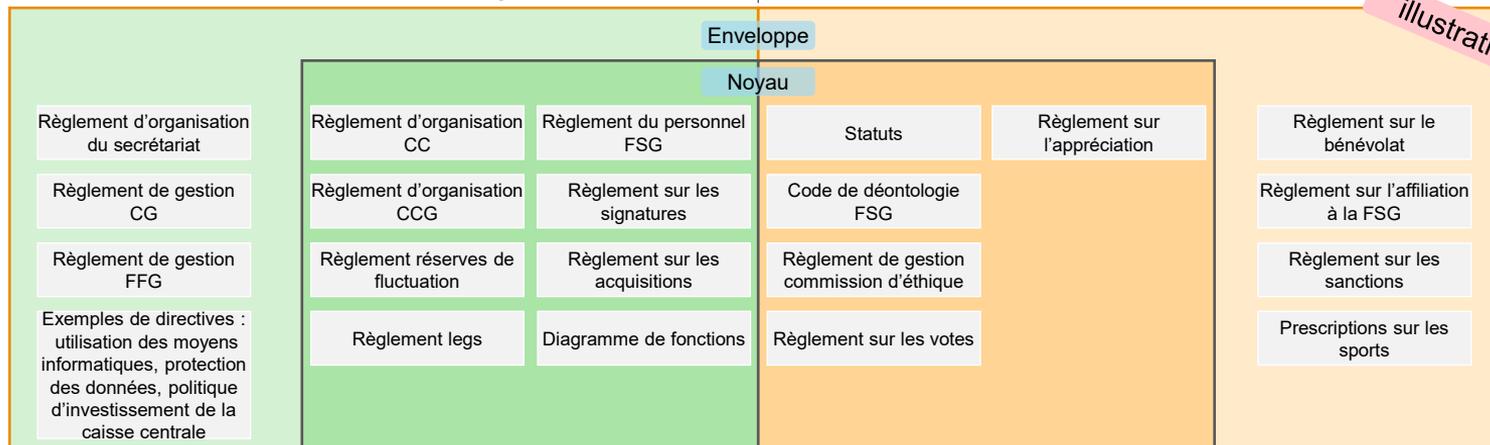
Consolider

Supprimer

Mettre à jour

Règlements internes

Règlements externes

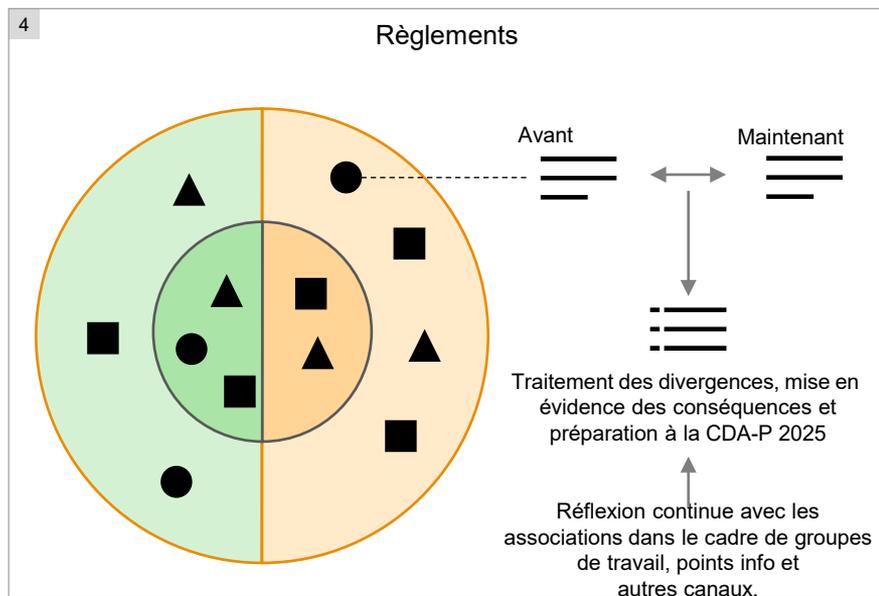


# Processus d'adaptation de la réglementation III / III

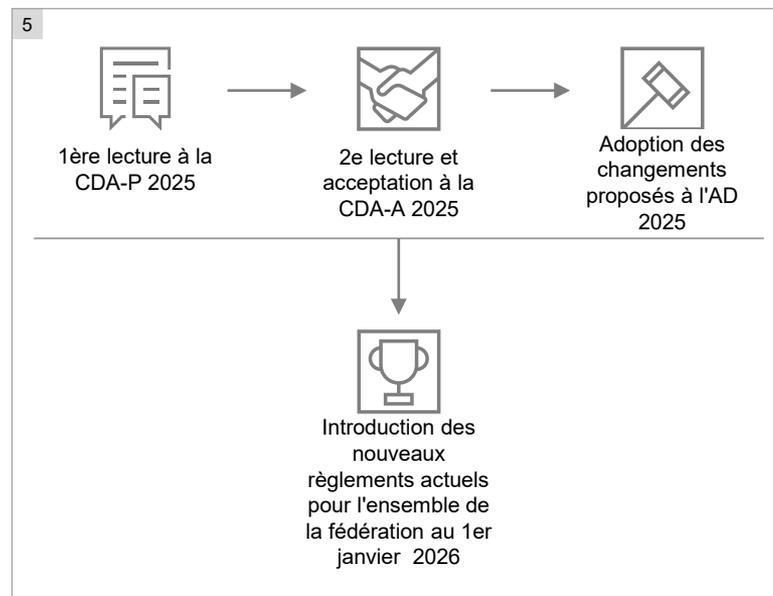
Représentation de la marche à suivre pour optimiser les règlements existants à l'aide des étapes passées et planifiées



## Formulation



## Acceptation



Etape prévue après acceptation à la CDA et à l'AD 2024

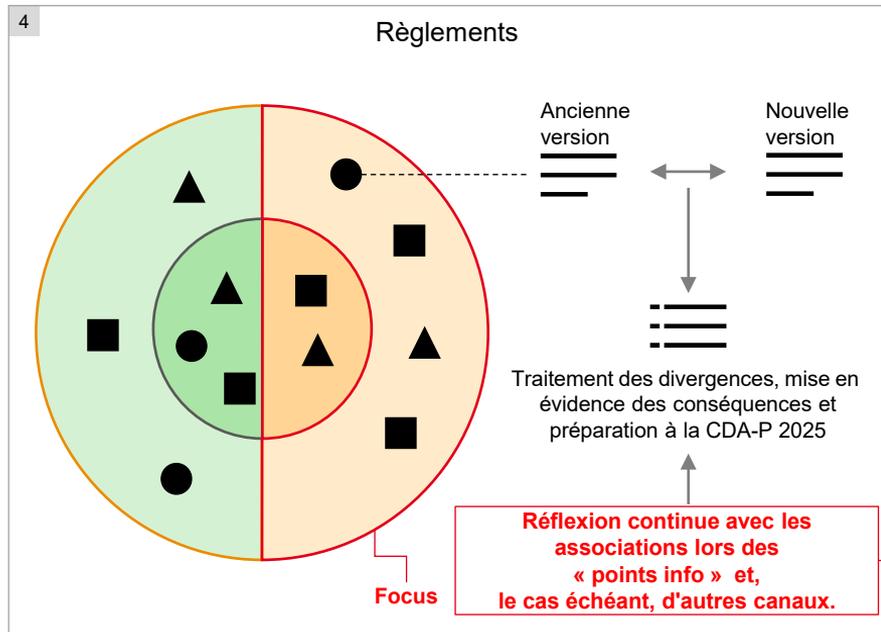
# Implication des associations I / II

Les questions réglementaires peuvent être complexes ; il est donc important de travailler ensemble sur les ajustements dans le cadre d'un processus itératif



Formulation

Proposition d'élaboration commune



Les associations doivent s'impliquer activement dans la révision des règlements en suivant la procédure suivante.

Il existe deux options pour cela :

## Option 1

Groupe de travail composé de 4 à 6 représentant.e.s des associations et de 1 à 2 représentant.e.s de la direction dans le but de réviser ensemble les règlements.

## Option 2

Révision des règlements par la direction. Expédition des règlements révisés aux associations pour examen et commentaires (changements souhaités).

- L'accent est mis sur les réglementations externes
- En outre, des informations sont régulièrement fournies en ligne sur l'avancement du projet et sur d'éventuelles questions.
- Les premiers résultats doivent être approuvés lors de la CA de printemps.

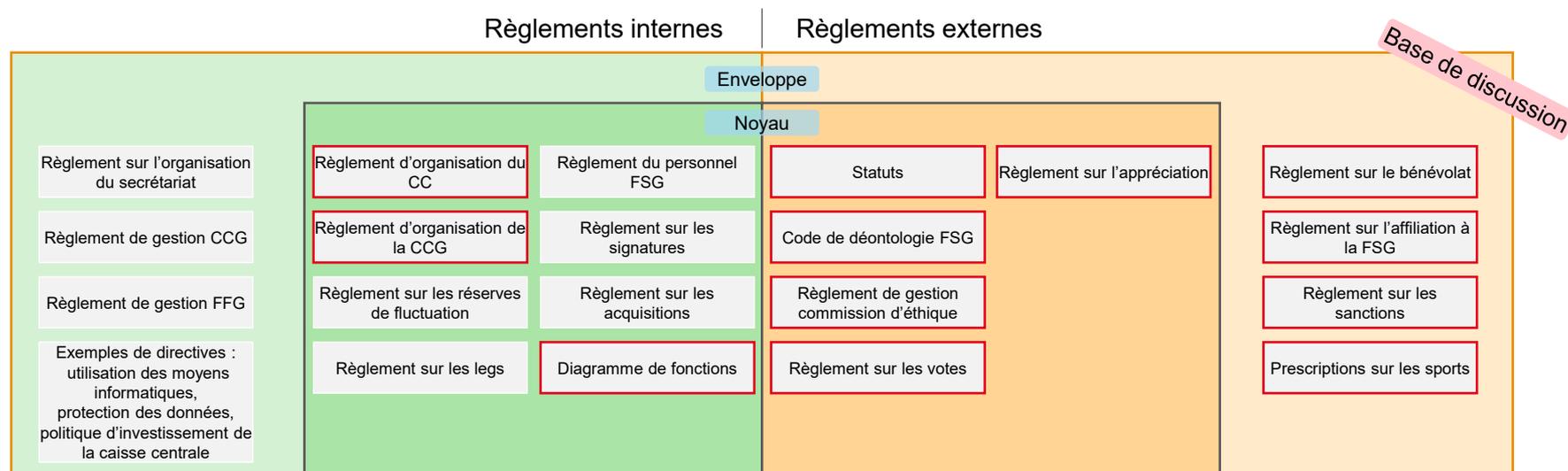
# Implication des associations II / II



Les associations doivent être activement impliquées dans toutes les adaptations significatives des règlements les concernant

## Implication des associations

Dans le cadre de la première analyse, les règlements ont été attribués aux quatre domaines ci-dessous.<sup>1</sup> Cette présentation sert de base de discussion pour la suite des opérations. Tous les règlements ne sont pas pertinents pour les associations. Ce ne sont donc pas les règlements concernant les activités opérationnelles qui sont mis en avant, mais ceux qui ont un rapport avec ou une influence directe sur les activités des associations. Ceux-ci sont marqués **en rouge** ci-dessous. **Important** : il s'agit d'une première base de discussion qui doit servir de point de départ dans le cadre de la révision commune et être adaptée et optimisée en permanence.

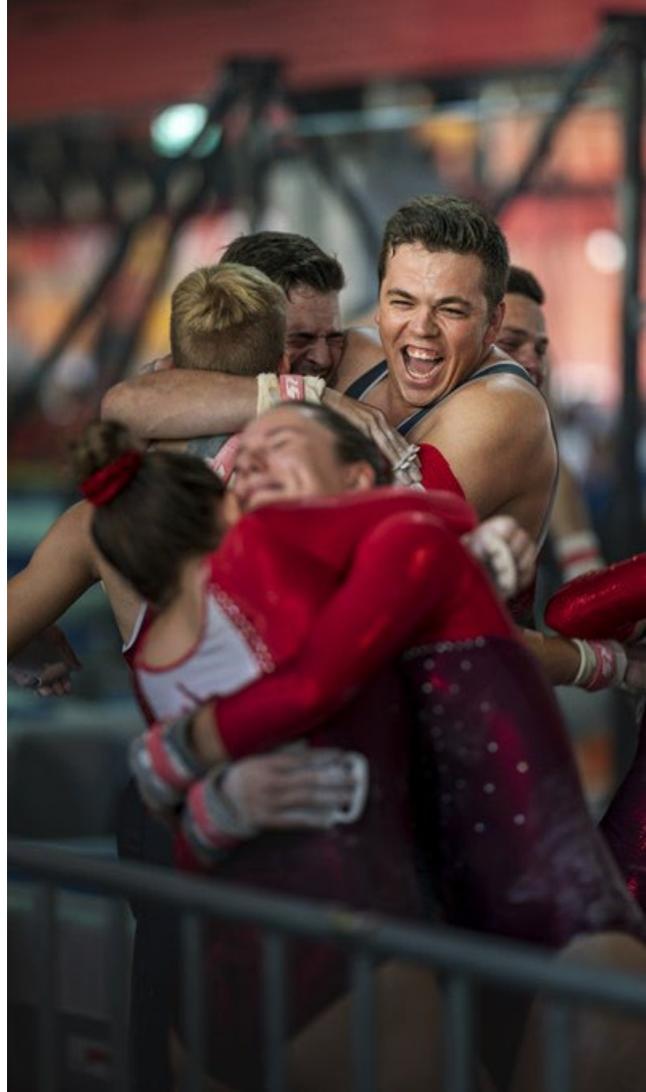


<sup>1</sup>Liste détaillée annexée en p. 42



# Ordre du jour

	Durée
<b>01</b> Introduction	15 min
<b>02</b> Atelier structure et processus	110 min
<b>03</b> Questions complémentaires	20 min
<b>04</b> Prochaines étapes	10 min



# Prochaines étapes en 2024

Au cours des prochains mois, les associations auront plusieurs fois l'occasion de participer activement à l'élaboration des résultats du projet.



## Réunion extraordinaire du CC

Les résultats et les solutions sont discutés avec le CC. Le comité décide de la marche à suivre, des solutions possibles ainsi que du déroulement de la CDA. En outre, le CC a reçu des informations en provenance des conférences régionales, lors desquelles les associations ont déjà discuté de certaines questions..

Envoi de la documentation prévu le **6 août**.



## Point info

Lors du point info, le déroulement concret lors de la CDA, les résultats de l'enquête en ligne ainsi que les premières ébauches de solutions seront discutés en guise de préparation à la CDA.

Envoi de la documentation prévu le **13 août**.  
Par ailleurs, un bref questionnaire en ligne est envoyé le **29 juillet**.

Réponse demandée pour le **11 août**.



## CDA

Les solutions proposées seront discutées en détail lors de la CDA, puis affinées et finalisées en collaboration avec les associations dans le cadre d'un atelier.

Envoi de la documentation prévu le **23 août**



## Point info

Lors du point info, les résultats de la CDA et l'enquête sur les questions complémentaires seront présentés et discutés.

Envoi de la documentation prévu le **2 octobre**

## AD

Présentation de la variante plébiscitée par les associations. En cas de désaccord, les variantes seront mises au vote.

Envoi de la documentation prévu le **20 septembre**

# STRUCTURE DES MEMBRES

## CDA-A 2024

07.09.2024 | STEFAN RINER | CLAUDIA NESSIER

Platin Partner

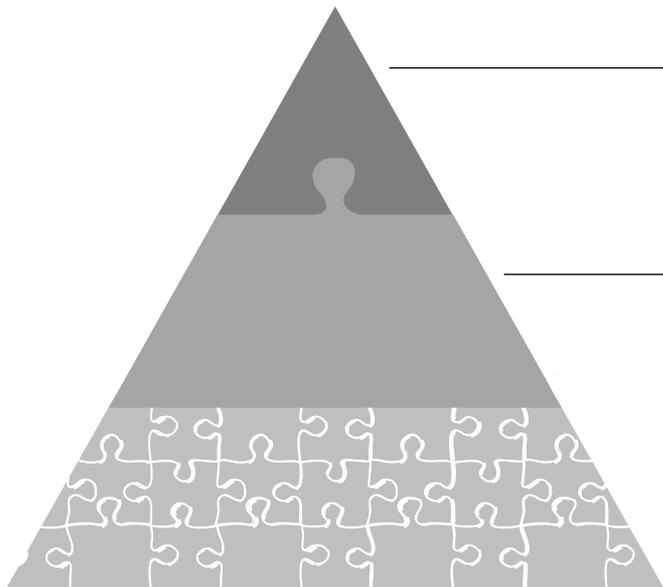


Gold Partner



# De la stratégie FSG à la mise en oeuvre

La stratégie a été approuvée l'année dernière. Elle sert désormais de cadre pour la mise en oeuvre des champs d'action.



## Vision et stratégie

- Quel est l'objectif de la FSG ?
- Que faisons-nous pour réaliser la vision ?



2023

## Champ d'action 5 : développement de la structure des membres

### Axe de direction 5.1 : évaluer et développer le thème de l'affiliation

- Vérifier la compréhension actuelle de l'affiliation
  - Flexibiliser les structures de membres
  - Cartographier l'offre de prestations de la FSG
  - Déduction des conséquences pour l'offre future
- 
- L'accès à l'offre de la FSG doit être aussi facile que possible et la communauté des sports gymniques doit s'élargir



Projet StM  
09/24 – 10/25

# Vue d'ensemble du projet – Volume de performance I/II

Le projet est né de la stratégie et entend revoir les structures de membres à la FSG



	? Problématique	→ Conséquence	! Objectif
Description	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recul des membres individuels dans certaines catégories</li><li>• Départs de sociétés entières</li><li>• Questionnement accru sur les avantages de la FSG pour les sociétés/membres</li><li>• Demandes accrues d'affiliations alternatives</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition du potentiel de flexibilisation des structures de membres</li><li>• Analyse des besoins des membres concernant l'affiliation à la FSG</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fixation des structures des membres des cotisations de membres en fonction de leurs besoins dans le but de conserver les effectifs et de les augmenter à long terme</li></ul>

L'évolution de la société et les méga tendances, comme l'individualisation, se reflètent dans la manière dont les offres de sport sont utilisées. Nous évaluons les structures actuelles d'affiliation dans le but de rendre les offres FSG aussi faciles d'accès que possible tout en augmentant les revenus dans ce domaine.

# Vue d'ensemble du projet – Volume de performance II/II



Le projet est né de la stratégie et entend revoir les structures de membres à la FSG

	? Problématique	→ Conséquences	! Objectifs
Description	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demandes accrues sur la pertinence des prestations de la FSG par rapport à la valeur ajoutée de la FSG envers les membres (sociétés/associations)</li><li>• Attentes des membres par rapport aux prestations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse des besoins des membres envers les prestations de la FSG</li><li>• Identification du potentiel d'adaptation sur la base des résultats d'analyse</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Elaboration d'un catalogue de prestations et identification du potentiel d'optimisation afin de garantir la pertinence, de démontrer la valeur ajoutée et de fidéliser les membres à long terme.</li></ul>

L'évolution des attentes et des besoins des membres exigent d'adapter en continu les prestations proposées. Afin de garantir la valeur ajoutée des prestations de la FSG et de maintenir leur pertinence pour les membres, nous analysons le volume actuel des prestations de la FSG et identifions les potentiels d'optimisation. L'objectif est de créer une offre qui réponde aux exigences des membres et qui contribue à les fidéliser et à les satisfaire à long terme.

# Organisation du projet

Le projet est mené en étroite collaboration avec les parties prenantes et instances concernées



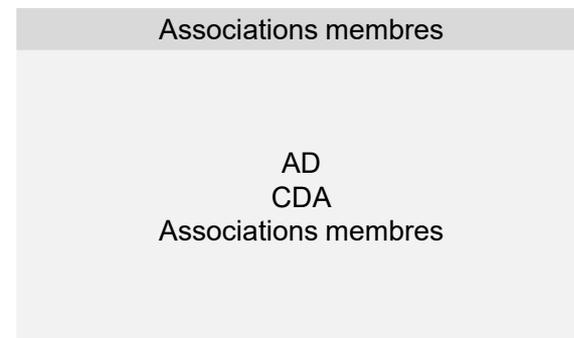
## Organisation du projet



## Intégration des associations cantonales

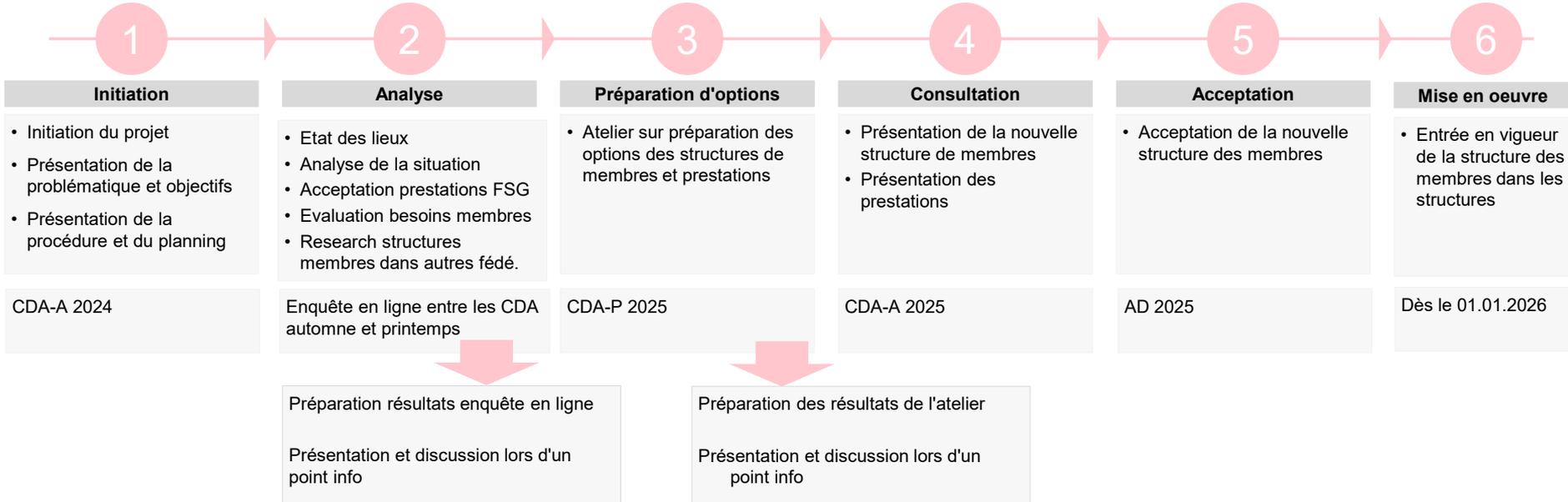
### Axe d'action 5.1 - Description

« En collaboration avec les associations, nous faisons un état des lieux de l'affiliation, vérifions la compréhension actuelle d'une affiliation et étudions le potentiel en vue de rendre ces structures plus souples »



# Planification du projet

Le projet se déroule en six phases



# CLASSIFICATION DES SPORTS

**Philipp Moor**  
Membre du CC

**Jérôme Hübscher**  
Chef de l'encouragement  
du sport

6a

# ORDRE DU JOUR

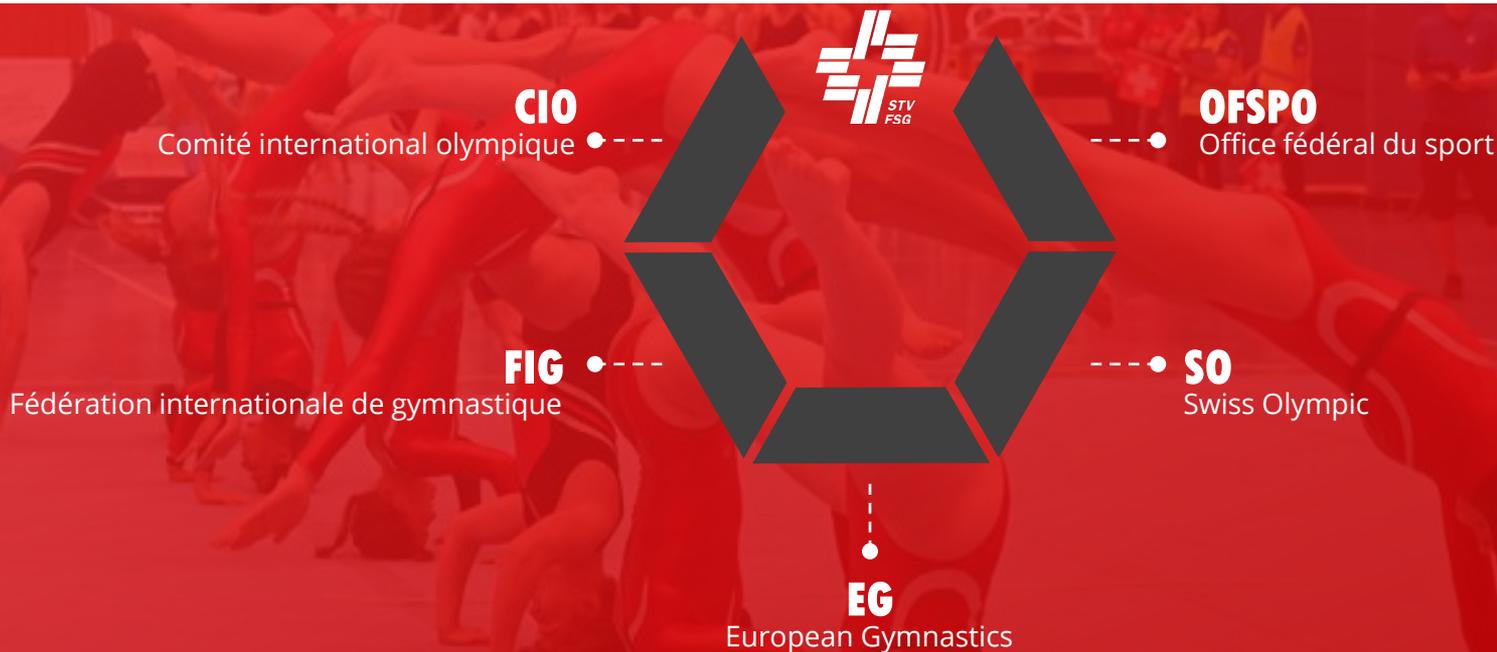


- Classification des sports
- Saison 2024 des fêtes de gymnastique – Evaluation
- Concept du sport de masse

# Conditions



Pour pouvoir être **classé officiellement à la Fédération suisse de gymnastique**, un sport doit être reconnu par une des cinq organisations faîtières suivantes :



# Classification des sports

## SPORTS OLYMPIQUES



Sports figurant au programme olympique et reconnus par le CIO comme disciplines officielles

## SPORTS INTERNATIONAUX



Sports pratiqués au niveau international. Participation aux CM/CE/Coupes du monde.

## SPORTS NATIONAUX



Sports pratiqués en Suisse. Encouragement national de sport individuel et de sociétés.

## SPORTS RÉGIONAUX



Sports sans ancrage national mais pratiqués et encouragés au niveau régional.

# Reconnaissance des sports

	CIO	FIG	EG	SO	OFSP0	Fédé. spécialisée
Aérobic 					✓	✓
Tests de branche 						✓
Balle au poing 				✓	✓	✓
Fit + Fun 						✓
Gym. aux agrès 					✓	✓
Gymnastique 					✓	✓
Indiaca 						✓
Balle à la corbeille 					✓	✓
Gym. artistique 	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Athlétisme 	✓			✓	✓	

# Reconnaissance des sports (suite)

	CIO	FIG	EG	SO	OFSP0	Fédé spécialisée
Jeux nationaux 					✓	
Balle au filet 						✓
Parkour 		✓	✓		✓	✓
Rhönrad 					✓	
Gym .rythmique 		✓	✓	✓	✓	✓
Trampoline 	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Gym. générale 	✓				✓	✓
Volleyball 				✓	✓	
En forme et en santé 	✓				✓	

# Sports olympiques



---

## GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE ET FÉMININE

(GAM/GAF)



---

## TRAMPOLINE

(TR)



---

## GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

(GR)

# Sports internationaux



**BALLE AU POING**

(IFA)



**PARKOUR**

(FIG)



# Sports nationaux



**AÉROBIC**



**GYMNASTIQUE**



**GYM. AUX AGRÈS**



**ATHLÉTISME**



**JEUX NATIONAUX**



**BALLE À LA CORBEILLE**



**VOLLEYBALL**

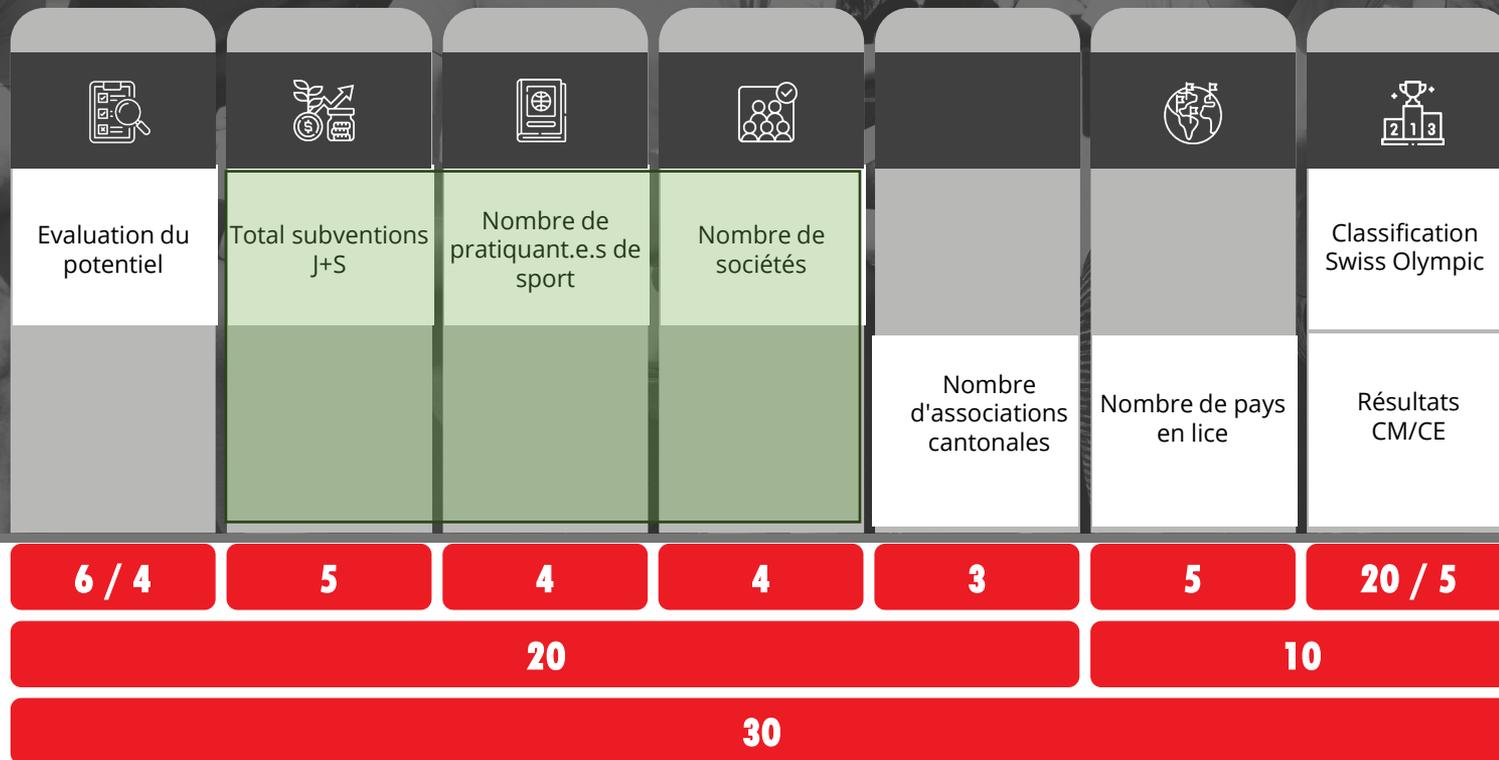


**RHÖNRAD**



**GYM. GÉNÉRALE**

# Critères et répartition des points en un coup d'oeil



# Grille des „sports olympiques“

Grille Praticquants		Grille Sociétés		Grille Total J+S		Grille Potentiel		Classification Swiss Olympic
	6		6		6	5,51 - 6	6	Selon les critères de Swiss Olympic
	5		5		5	4,51 - 5	5	
> 1000	4		4	> 1'000'000	4	3,51 - 4	4	
> 400	3	> 200	3	> 500'000	3	2,51 - 3	3	
> 200	2	> 100	2	> 200'000	2	1,51 - 2	2	
> 100	1	> 25	1	> 50'000	1	0,51 - 1	1	
> 0	0	> 0	0	> 0	0	< 0,5	0	
Total 17 Points								20
Total 20 Points								

# Grille des „sports internationaux“

Grille Praticants	Grille Ass. cantonales	Grille sociétés	Grille Total J+S	Grille Potentiel	Grille Résultats	Grille Présence internationale
6	6	6	6	Maximum 12x4 Pt.	6	6
5	5	5	2'000'000 et plus	40 et plus	5	100 et plus
4	24-29	500 et plus	1'000'000-2'999'999	32-39	4	70 - 99
3	19-23	200 - 499	500'000-999'999	23-31	3	50 - 69
2	14-18	51 - 199	50'000-499'999	15-22	2	30 - 49
1	9-13	26 - 50	0-49'999	0 - 14	1	10 - 29
0	0-8	> 25	Pas de discipline J+S		0	0 - 9

25-30 Pt.

1 ☆

20 - 24 Pt.

2 ☆☆

15 - 19 Pt.

3 ☆☆☆

10 - 14 Pt.

4 ☆☆☆☆

0 - 9 Pt.

5 ☆☆☆☆☆

# Grille des „sport nationaux“

Grille Praticants	Grille Ass. cantonales	Grille Sociétés	Grille Total J+S	Grille Potentiel
10000 et plus	24-29	500 et plus	2'000'000 et plus	3,51 - 4
3000-9999	19-23	200 - 499	1'000'0000-2'999'999	2,51 - 3
1000-2999	14-18	51 - 199	500'000-999'999	1,51 - 2
0-999	9-13	26 - 50	50'000-499'999	0,51 - 1
	0-8	> 25	0-49'999	< 0,5
			Pas de discipline J+S	

## Raster

18-20 Pt.

1 ☆

17-15 Pt.

2 ☆☆

14 - 12 Pt.

3 ☆☆☆

11 - 7 Pkt.

4 ☆☆☆☆

0-6 Pkt.

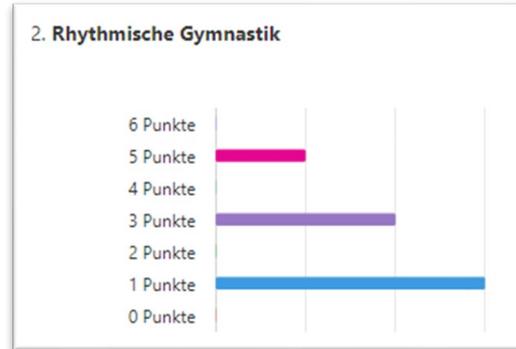
5 ☆☆☆☆☆

# Evaluation du potentiel des „sports olympiques“

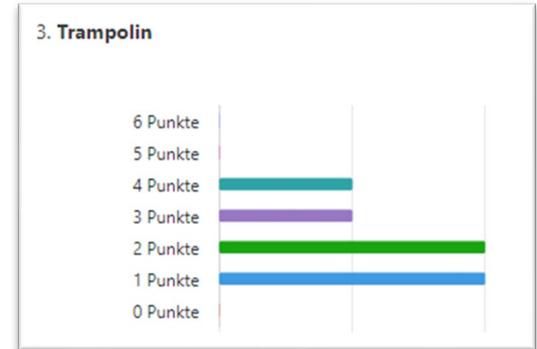


*Valeur moyenne : (max. 6 pts)*

Artistique  
5,66 pts

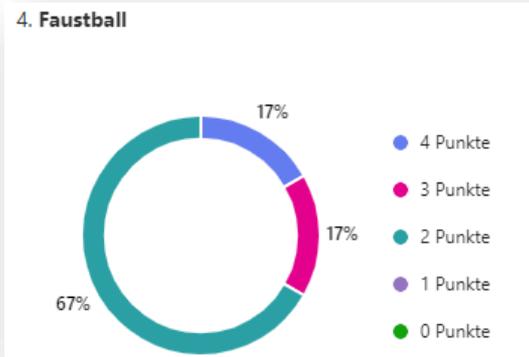


Rythmique  
1,5 pt



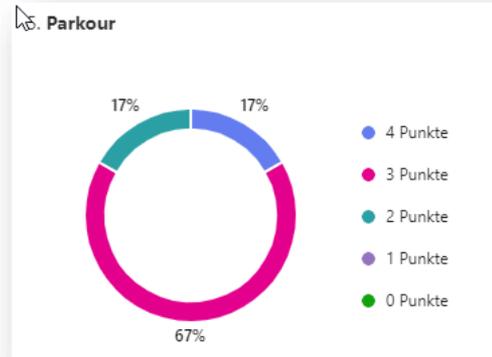
Trampoline  
2,5 pts

# Evaluation du potentiel des „sports internationaux“



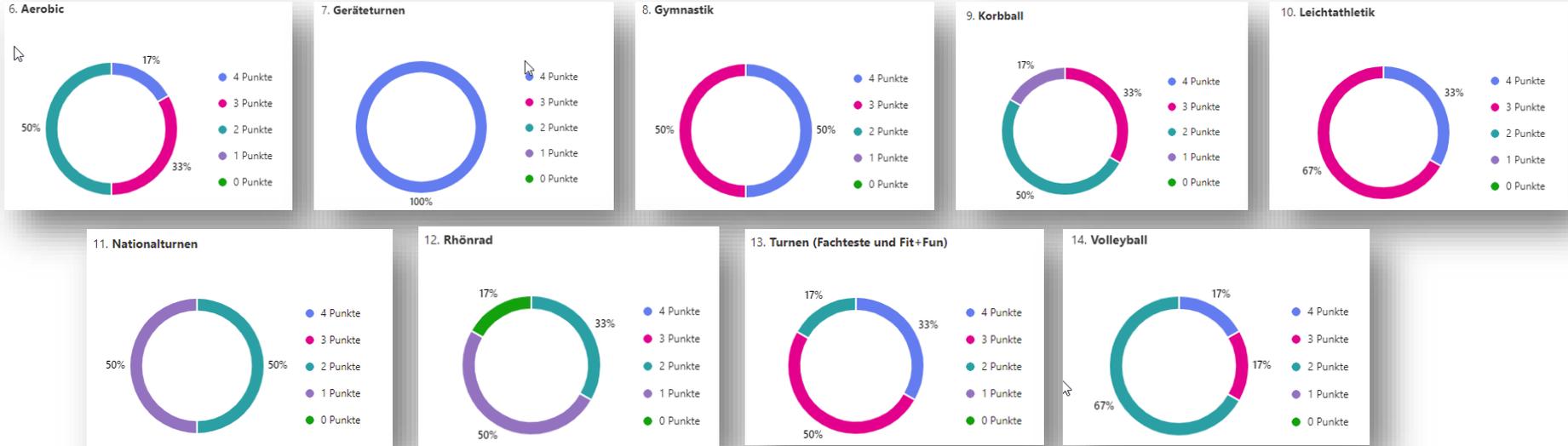
Moyenne : (max. 4 Punkte)

Balle au poing  
2,5 Pts



Parkour  
3,0 Pts

# Evaluation du potentiel des „sports nationaux“



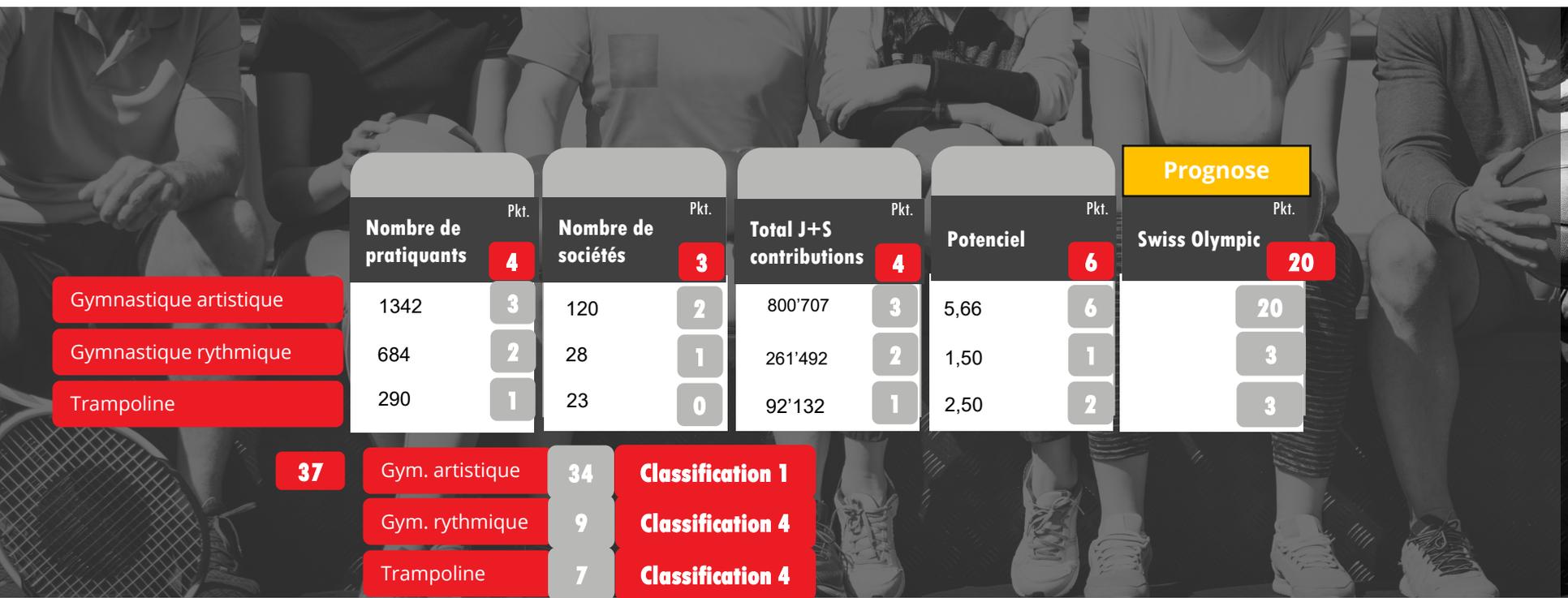
Moyenne : (max. 4 pts)

Aérobic: 2,66 pts / Gym aux agrès : 4,0 pts / Gymnastique : 3,5 pts / Balle à la corbeille : 2,1 pts / Athlétisme : 3,3 pts  
 Jeux nationaux : 3 pts / Rhönrad : 1,16 pt / Gym générale : 3 pts / Volleyball : 1,8 pt

# Classification des sports



# Classification (état au 1er septembre 2024)



Gymnastique artistique

Gymnastique rythmique

Trampoline

	Nombre de pratiquants		Nombre de sociétés		Total J+S contributions		Potentiel		Prognose	
		Pkt.		Pkt.		Pkt.		Pkt.	Swiss Olympic	
		<b>4</b>		<b>3</b>		<b>4</b>		<b>6</b>	<b>20</b>	
	1342	<b>3</b>	120	<b>2</b>	800'707	<b>3</b>	5,66	<b>6</b>	<b>20</b>	
	684	<b>2</b>	28	<b>1</b>	261'492	<b>2</b>	1,50	<b>1</b>	<b>3</b>	
	290	<b>1</b>	23	<b>0</b>	92'132	<b>1</b>	2,50	<b>2</b>	<b>3</b>	

**37**

Gym. artistique **34**

Gym. rythmique **9**

Trampoline **7**

**Classification 1**

**Classification 4**

**Classification 4**



# Classification (état au 1er septembre 2024)

	Nombre de pratiquants		Associations cantonales		Nombre de sociétés		Total contributions J+S		Evaluation du potentiel		Total points rating	Classification actuelle
	Pts		Pts		Pts		Pts		Pts			
Aérobic 	8500	3	20	4	210	4	Neu als J+S Sportart	5	2,66	4	12	3
Gym aux agrès 	48000	3	29	4	1356	4	2'936'995	5	4,00	4	19	1
Gymnastique 	13500	3	24	4	683	4	2'487'084	5	3,50	3	19	1
Athlétisme 	45000	3	18	2	1250	4	2'259'411	5	3,30	3	17	2
Balle à la corbeille 	10600	3	12	1	430	3	72'601	2	2,10	2	11	4
Jeux nationaux 	3500	2	8	0	250	3	25'173	1	1,50	1	7	5
Gym. générale 	75000	3	29	4	1450	4	4'249'887	5	3,00	3	19	1
Volleyball 									1,80	2	Pas encore de résultats	-
Rhönrad 	580	0	6	0	22	0	35'933	1	1,16	1	2	5

# Sources / Données



**Evaluation du potentiel**



**Enquête selon directives CC/Di**



**Total contributions J+S**



**Banque de données Office fédéral du sport**



**Nombre de pratiquant.e.s du sport**



**Navision / Office fédéral du sport et Contest**



**Nombre de sociétés**



**Nombre de sociétés ETAT / Navision**



**Quantité de cantons/associations**



**Enquête auprès des associations cantonales**

# Questions et points en suspens d'ici fin 2024



## DIRECTIVES

Point final aux directives et vote sur les concepts d'encouragement (fin août 2024)

En cours



## DÉFINITIONS

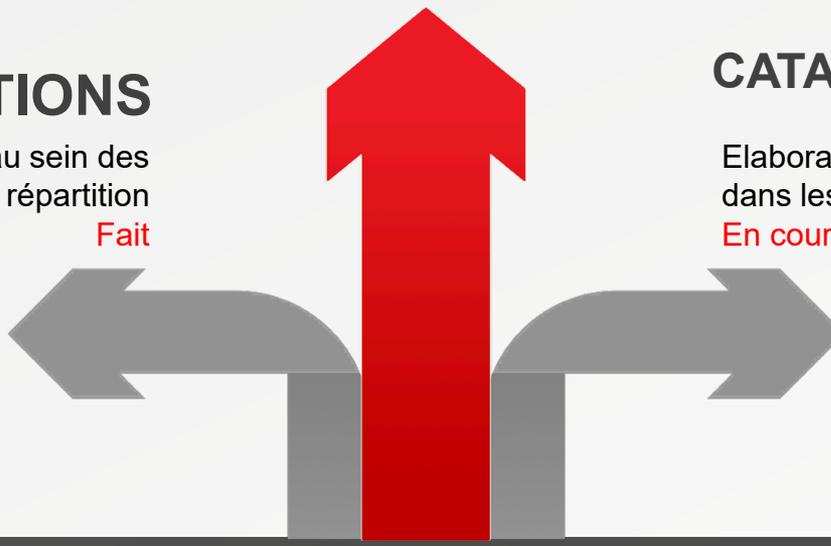
Quantité de niveaux au sein des catégories et critères de répartition

Fait

## CATALOGUE DE PRESTATIONS

Elaboration du catalogue de prestations dans les niveaux

En cours





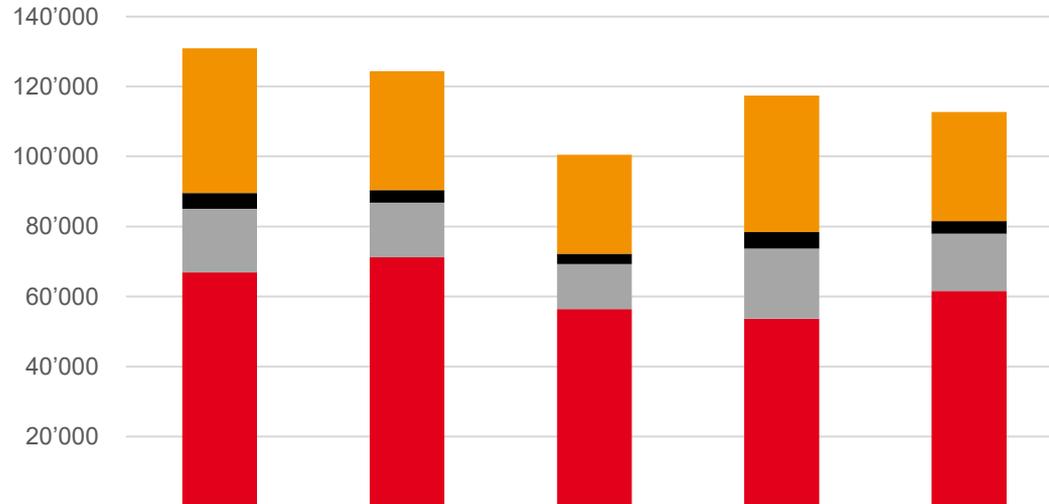
**SAISON 2024 DES FETES DE GYM**

**- EVALUATION**

# SAISON 2024 DES FÊTES DE GYM



## Effectifs des fêtes de gym 2018-2024

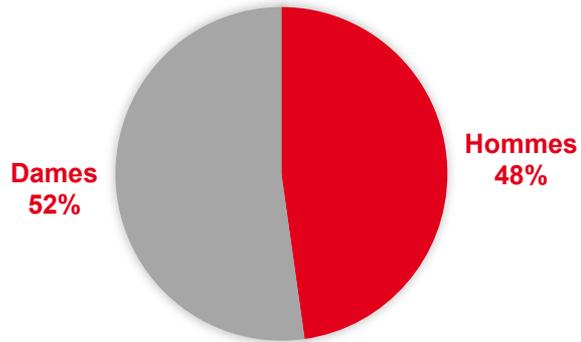


	2024	2023	2022	2019	2018
Jugend	41'339	33'857	28'314	39'000	31'089
Senioren	4'524	3'595	2'890	4'695	3'587
Frauen/Männer	18'211	15'626	12'888	20'039	16'376
Aktive	66'860	71'234	56'400	53'663	61'623

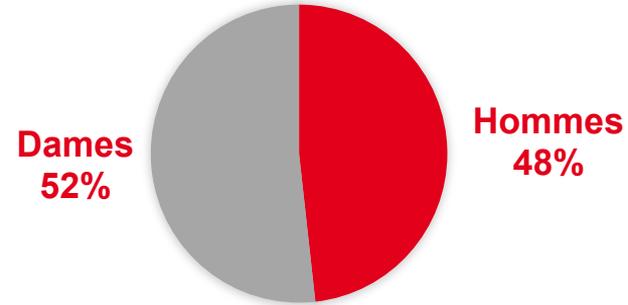
# SAISON 2024 DES FÊTES DE GYM



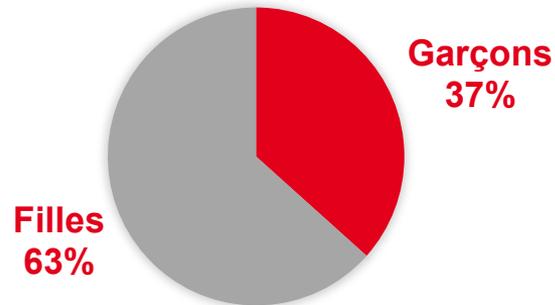
## ACTIFS.VES



## DAMES/HOMMES



## FILLES / GARÇONS



# SAISON 2024 DES FÊTES DE GYM - 18 MANIFESTATIONS



Werte									
	Anzahl Disziplinen	Anz. Tu angemeldet	Anz. Ti angemeldet	Anz. Tu ausgewertet	Anz. Ti ausgewertet	Min. Note	Max. Note	Ø-Note	
<b>⊖ Aktive</b>	<b>5539</b>	<b>28945</b>	<b>31653</b>	<b>46631</b>	<b>13379</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>8.318</b>	
⊕ Aerobic	232	54	2395	2436		7.28	10	8.918	
⊕ Fachtest Allround	559	4010	3234	3993	3228	4.23	10	7.920	
⊕ Fachtest Korbball	119	879	530	873	526	4.74	10	8.132	
⊕ Fachtest Volleyball	49	269	180	268	179	3.6	10	8.036	
⊕ Geräteturnen	1106	7166	11142	18114		6.3	10	8.847	
⊕ Gymnastik	368	397	4585	4971		6.73	10	8.959	
⊕ Leichtathletik	2491	12942	7705	12788	7587	3	10	7.967	
⊕ Nationalturnen	442	1927	1265	1894	1234	4.52	10	8.633	
⊕ Fachtest Unihockey	173	1301	617	1294	625	4.7	10	8.493	
<b>⊖ Frauen/Männer</b>	<b>1558</b>	<b>8159</b>	<b>8754</b>	<b>9049</b>	<b>7816</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>8.312</b>	
⊕ Aerobic	29	2	274	272		7.88	9.73	9.138	
⊕ Fachtest Allround	86	485	426	483	421	4.13	9.92	8.012	
⊕ Fachtest Korbball	9	40	30	40	30	6.79	10	8.301	
⊕ Fachtest Volleyball	7	28	23	28	23	7.24	10	8.779	
⊕ Fit+Fun	1005	5808	6636	5838	6582	4.3	10	8.123	
⊕ Geräteturnen	13	29	127	157		7.87	9.59	8.748	
⊕ Gymnastik	43	48	470	518		7.7	9.57	8.696	
⊕ Leichtathletik	247	1199	467	1197	462	3	10	8.599	
⊕ Nationalturnen	102	404	241	400	238	7.28	10	9.144	
⊕ Fachtest Unihockey	17	116	60	116	60	5.71	10	8.976	

# SAISON 2024 DES FÊTES DE GYM - 18 MANIFESTATIONS

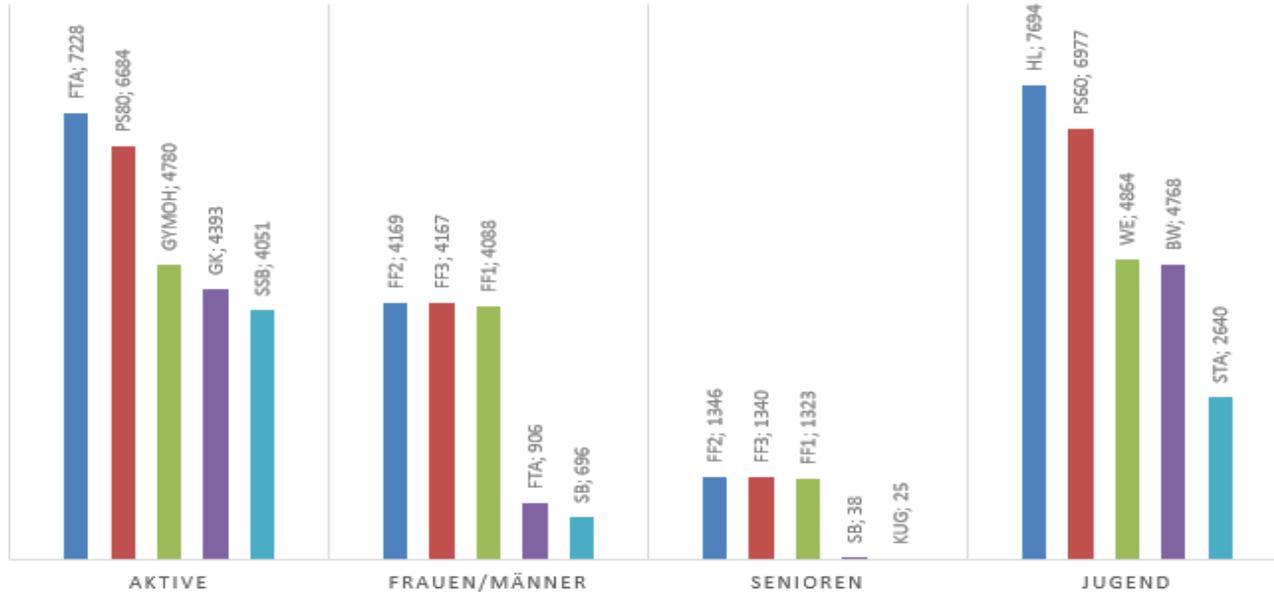


Werte								
	Anzahl Disziplinen	Anz. Tu angemeldet	Anz. Ti angemeldet	Anz. Tu ausgewertet	Anz. Ti ausgewertet	Min. Note	Max. Note	Ø-Note
<b>⊖ Jugend</b>	<b>1583</b>	<b>12353</b>	<b>21386</b>	<b>16091</b>	<b>17481</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>8.081</b>
⊕ Aerobic	36	1	435	434		7.57	9.72	8.885
⊕ Geräteturnen	159	377	2508	2875		6.34	10	8.586
⊕ Gymnastik	62	16	835	846		5.88	9.66	8.331
⊕ Leichtathletik	789	7108	10355	7092	10278	4.14	10	8.029
⊕ Nationalturnen	35	105	158	105	156	0	10	8.657
⊕ Parcours	340	3244	4849	3248	4816	3	10	7.798
⊕ Parcours Jugend	109	893	1327	887	1313	3.78	10	8.055
⊕ Parcours (Hindernislauf)	19	245	380	240	383	7.71	9.96	8.599
⊕ Parcours Jugend (ohne Brevet)	34	364	539	364	535	4.11	10	7.641
<b>⊖ Senioren</b>	<b>401</b>	<b>2900</b>	<b>1254</b>	<b>2883</b>	<b>1255</b>	<b>3.08</b>	<b>10</b>	<b>8.172</b>
⊕ Fachtest Allround	1	9	1	9	1	9.24	9.24	9.240
⊕ Fit+Fun	380	2778	1247	2761	1248	3.08	10	8.149
⊕ Leichtathletik	14	75	6	75	6	7.19	10	8.334
⊕ Nationalturnen	6	38	0	38	0	7.74	10	9.025

# POPULARITÄT DES DISZIPLINES

## DISZIPLINENBELIEBTHEIT

■ 1. Rang ■ 2. Rang ■ 3. Rang ■ 4. Rang ■ 5. Rang



**Les inscriptions à la Fête fédérale de gymnastique  
2025 à Lausanne débutent le 1er octobre.**

Toutes les informations et données  
sur les inscriptions à la FFG via  
Contest.02 se trouvent ici :



Inscrivez-vous dès à présent pour  
[le Point info FSG](#) du 16 septembre ;  
vous pourrez apprendre pas à pas  
à vous inscrire et poser vos  
questions en direct :



# CONCEPT DU SPORT DE MASSE

**Jérôme Hübscher**

Chef de l'encouragement du sport

6b

A 3D-rendered yellow sticky note is pinned to a white surface with a red pushpin. The word "Update" is written on the note in a black, handwritten-style font.

Update



**UN GRAND MERCI**

# FINANCES

**Felix Mangold**

Responsable des finances  
au comité central

**Kurt Hunziker**

Chef des finances  
et services

07

# FINANCES



## **Planification financière 2024 - 2028**

- Evaluation des comptes annuels 2024 au 30.06.2024
- Plan financier 2026 – 2028

## **Cotisations des membres 2025**

- Demande à l'Assemblée des délégués de la FSG

## **Budget 2025 – Caisse centrale FSG**

- Explications sur le budget 2025
- Demande à l'Assemblée des délégués de la FSG

# PLAN FINANCIER 2024-2028

**Felix Mangold**

Responsable des finances  
au comité central

**Kurt Hunziker**

Chef des finances  
et services

7a

# SITUATION DES COMPTES ANNUELS 2024 AU 30 JUIN 2024



- **La FSG suit le budget 2024 – avec quelques écarts par rapport à la planification**
- **Le budget 2024 prévoit un déficit de CHF 395'000**
  - Revenus tirés des licences FSG-Contest dépassés
  - Résultat financier positif au 30.06.2024
  - Dépenses en RH inférieures au budget
  - Budget du sport de performance et de la relève pas épuisé
  - Coûts des juges plus élevés (davantage de juges formé.e.s)
  - Cotisations des membres et rentrées publicitaires inférieures au budget



# PLANIFICATION FINANCIÈRE FSG 2024 – 2027

**Evolution** (Mise à jour de la présentation CDA-A 2023)

Année		Résultat	Capital de la fédération
2023	☑	<del>-692'319</del> -575'513	<del>6'025'277</del> 6'142'083
2024	☑	-394'946 -394'946	<del>5'630'331</del> 5'747'137
2025	☑	<del>-261'746</del> -258'294	<del>5'368'585</del> 5'488'843
2026		-409'247	<del>4'959'337</del> 5'079'596
2027		+ 41'688	<del>5'001'025</del> 5'121'284



# PLANIFICATION FINANCIÈRE FSG 2026 – 2028

## Conditions cadres

- **Pas d'augmentation des cotisations des membres jusqu'à fin 2025**
  - Dernière augmentation substantielle des cotisations en 2011
- **Renchérissement croissant**
  - Entre janvier 2020 et août 2024 → renchérissement de 7%
- **Environnement(s) dynamique(s) / Milieux**
  - Développement du paysage sportif suisse (Swiss Olympic / OFSPO)
  - Numérisation
- **Vision et stratégie 2032 de la Fédération suisse de gymnastique**
  - Développement au fil de la stratégie FSG et mise en oeuvre

# PLANIFICATION FINANCIÈRE FSG 2026 – 2028



## Etat actuel de la planification financière

- Extension d'une année de l'horizon de planification jusqu'en 2028
- 2024 : deux révisions/mises à jour au niveau de la direction
- Mise en oeuvre des trains de mesures (renoncement, recettes supplémentaires potentielles)
  - FSG-Contest, redevance sport d'élite, cours, fonds d'encouragement
  - Frais d'impression du GYMLive, renoncement au Gym'n'move, etc.

# PLANIFICATION FINANCIÈRE FSG 2026 – 2028



## Etat actuel de la planification financière

- Affinement des outils de planification
- Planification des ressources RH jusqu'en 2028
- Planification des investissements jusqu'en 2030
- Planification des manifestations jusqu'en 2032
- Planification financière par division jusqu'en 2028 → planification financière globale



# PLANIFICATION FINANCIÈRE FSG 2026 – 2028

## A suivre

- Priorité a été donnée au champ d'action 5 de la stratégie 2032
- Développement des structures des membres
- Objectif d'équilibre financier à moyen terme incontesté (planification financière état 2023 → objectif comptes 2027)
- Réflexion approfondie CC <-> Di concernant l'horizon de planification 2028
- Une planification financière est un processus continu
- Les associations cantonales ont été informées en continu et continueront de l'être

# COTISATIONS DES MEMBRES 2025

**Felix Mangold**

Responsable des finances au comité central

7b

# COTISATIONS DES MEMBRES 2025 – INCHANGÉES

Type de cotisation / <i>Cat.</i>	2025
Adultes actifs.ves	45.00
Membres avec licence autre fédération sportive	17.00
Membres PluSport (gm/gf; adultes et jeunes)	10.00
Jeunes	13.50
Adultes non actifs.ves (donateurs.trices, membres honneur, etc.)	0.00

# BUDGET 2025

**Felix Mangold**

Responsable des finances  
au comité central

**Kurt Hunziker**

Chef des finances  
et services

7c

# BUDGET 2025



## 22'373'781 Chiffre d'affaires global FSG

dont

page

19'002'437	Revenu d'exploitation caisse centrale FSG	(5)
1'408'250	Revenus d'exploitation pour des tiers (Confédération, sponsoring, etc.)	(5-10)
97'000	Revenu financier	(9)
8'000	Résultat extraordinaire	(10)
1'595'800	Revenu commissions et grandes manifestations	(9)
4'000	Dissolution partielle du Fonds H.H. Bächli	(10)
<b>258'294</b>	<b>Excédent de dépenses</b>	

# BUDGET 2025 – POSTES DES RECETTES



- **Renonciation à la réduction des doubles affiliations** CHF + 166'000
- **Application affiliation minimale 12 mois** CHF + 30'000
- **Recettes publicitaires** CHF + 520'000
  - Dont montant unique de CHF 150'000 des partenaires pour prestations FFG

# BUDGET 2025 – POSTES DES RECETTES



– <b>Hausse des revenus tirés des manifestations</b>	<b>CHF</b>	<b>+ 285'000</b>
– Dont part unique bénéfice FFG		130'000
– Dont décompte unique personnel secrétariat		65'000
– Dont modification pratique de facturation des CS		90'000
– <b>Divers revenus d'exploitation</b>	<b>CHF</b>	<b>+ 200'000</b>
– Revenus des licences FSG-Contest accrus (à la FFG)		150'000
– Déductions finance de garantie FFG (50% en faveur FSG)		50'000

# BUDGET 2025 – POSTES DES DÉPENSES



<b>Hausse dépenses sport de performance "CE/CM"</b>	<b>CHF</b>	<b>+ 80'000</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégration de Swiss Faustball</li><li>• Championnats du monde dans tous les sports par rapport à 2024</li></ul>		
<b>Hausse dépenses salle du Jubilé à Macolin</b>	<b>CHF</b>	<b>+ 80'000</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• 18 mois de travaux rénovation</li></ul>		
<b>Hausse frais de déplacement fonctionnaires bénévoles</b>	<b>CHF</b>	<b>+ 50'000</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• De 50 à 60 centimes par km</li></ul>		

# BUDGET 2025 – POSTES DES DÉPENSES



- **Frais de publicité village FSG à la FFG** **CHF + 250'000**
  - Dont CHF 150'000 financés par nos partenaires
- **Revue GYMLive et Plan des cours** **CHF - 80'000**
  - Réduction de 5 à 4 éditions (2024, dont un numéro numérique)
  - Renoncement à la version imprimée du Plan des cours → version numérique
- **Gymotion 2025 à Lausanne** **CHF + 50'000**

# QUESTIONS POSÉES LORS DES CONFÉRENCES RÉGIONALES

**Felix Mangold**

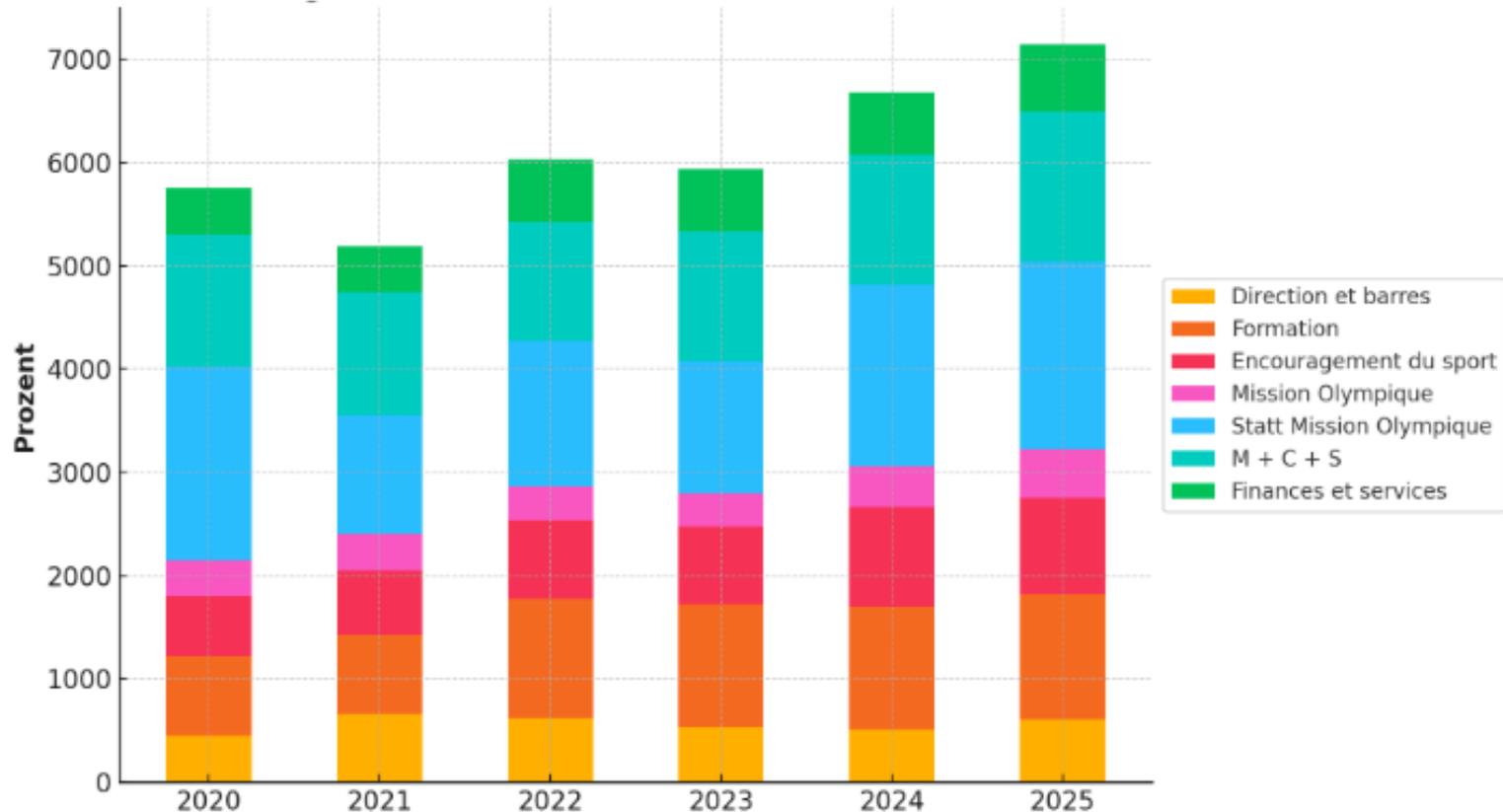
Responsable des finances  
au comité central

**Kurt Hunziker**

Chef des finances  
et services

7d

# EVOLUTION DES EFFECTIFS ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS ENTRE 2020 ET 2025



# BUDGET 2025 – FSG-CONTEST



<b>Charges d'exploitation</b>	<b><u>2024</u></b>	<b><u>2025</u></b>
Gestion des branches	47'600	37'228
Indemnités liées aux projets	75'000	130'000
Frais de licence, maintenance et support	166'200	143'600
<b>Total des charges d'exploitation annuelles</b>	<b>288'800</b>	<b>311'608</b>

# BUDGET 2025 – FSG-CONTEST



	<u>2024</u>	<u>2025</u>
<b>Total coût d'exploitation annuel</b>	<b>288'800</b>	<b>311'608</b>
Amortissements	215'000	287'000
<b>Total coûts d'exploitation</b>	<b>503'800</b>	<b>598'608</b>
<b>Recettes d'exploitation annuelles</b>	<b><u>345'000</u></b>	<b><u>501'000</u></b>
<b>Coûts net à la charge de la division de l'encouragement du sport</b>	<b><u>158'800</u></b>	<b><u>97'608</u></b>

# BUDGET 2025 – QUESTIONS POSÉES LORS DES CONFÉRENCES RÉGIONALES



## Page 7 : la formation continue des athlètes a-t-elle été supprimée dans le sport de performance ?

- Il n'y a pas eu d'économies de coûts dans la formation des athlètes.
- Une erreur s'est glissée lors de la finalisation du budget.
- L'erreur a été corrigée pour l'AD.
- Le budget global n'est pas touché.

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE FSG  
Budget 2025

2. Annexe au plan du compte d'exploitation 2025

	Budget 2025	%	Budget 2024	%	Compte 2023	%
<b>2.5 Contributions et donations versées</b>						
<b>(2.6-2.8) charges de salaires inclus, sect. 2.6 - 2.8</b>	<b>11'519'321</b>		<b>11'751'356</b>		<b>9'430'499</b>	
<b>2.6 Charges sectorielles sport d'élite</b>	<b>3'846'588</b>	<b>100</b>	<b>3'734'661</b>	<b>100</b>	<b>3'236'311</b>	<b>100</b>
<b>CM / CE sport d'élite</b>	<b>410'511</b>	<b>10.7</b>	<b>210'493</b>	<b>5.6</b>	<b>396'647</b>	<b>12.3</b>
dont primes de résultat (y compris charges sociales)	98'991	2.6	111'403	3.0	224'685	6.9
<b>Compétitions sport d'élite</b>	<b>201'700</b>	<b>5.2</b>	<b>232'900</b>	<b>6.2</b>	<b>160'568</b>	<b>5.0</b>
dont primes de résultat (y compris charges sociales)	-	0.0	11'000	0.3	433	0.0
<b>Entraînement sport d'élite</b>	<b>296'200</b>	<b>7.7</b>	<b>215'400</b>	<b>5.8</b>	<b>86'905</b>	<b>2.7</b>
<b>Entraîneurs/techniciens sport d'élite</b>	<b>1'091'292</b>	<b>28.4</b>	<b>1'142'502</b>	<b>30.6</b>	<b>950'232</b>	<b>29.3</b>
dont charges salariales (y compris charges sociales)	998'092	25.9	1'038'502	27.8	890'555	27.5
<b>Gestion sectorielle sport d'élite</b>	<b>788'012</b>	<b>20.5</b>	<b>780'782</b>	<b>20.9</b>	<b>600'457</b>	<b>18.6</b>
dont charges salariales (y compris charges sociales)	736'180	19.1	652'062	17.5	558'323	17.3
<b>Médecine sportive sport d'élite</b>	<b>212'850</b>	<b>5.5</b>	<b>240'005</b>	<b>6.4</b>	<b>168'534</b>	<b>5.2</b>
dont charges salariales (y compris charges sociales)	118'350	3.1	145'005	3.9	103'642	3.2
<b>Projets sport d'élite</b>	<b>846'023</b>	<b>22.0</b>	<b>912'579</b>	<b>24.5</b>	<b>872'968</b>	<b>26.9</b>
dont frais de voyage	82'000	2.1	72'000	1.9	84'700	2.6
dont hébergement/familles d'accueil	99'000	2.6	99'000	2.7	119'882	3.7
dont repas	70'000	1.8	83'000	2.2	64'944	2.0
dont frais de personnel (y compris charges sociales)	594'923	15.5	630'579	17.0	576'332	17.8
dont formation continue des athlètes	100	0.0	28'000	0.7	27'110	0.8

# QUESTIONS



# EXAMEN / AUDIT DU BUDGET 2025



## Déroulement chronologique

- Di 14.05.2024, 1ère lecture
- Entretiens bilatéraux
- CC 31.05.2024, 1ère lecture
- DI 04.06.2024, 2e lecture
- CC 28.06.2024, 2e lecture
- CC 11.07.2024, 3e lecture et **approbation**
- CCG ab 11.07.2024, contrôle
- CCG contrôles en amont et en aval

# EXAMEN / AUDIT DU BUDGET 2025



- Analyse du budget global
- Examen du déroulement des processus
- Contrôle par sondage de certaines positions sur la base des principes de base
- Contrôle par sondage et plausibilisation des différences par rapport aux années précédentes
- Consultation
- Consultation des procès-verbaux du CC et de la Di (postes concernant le budget)

# EXAMEN / AUDIT DU BUDGET 2025

## Spécificités

- Programme revitalisation
- Planification renoncements / Recettes suppl. potentielles

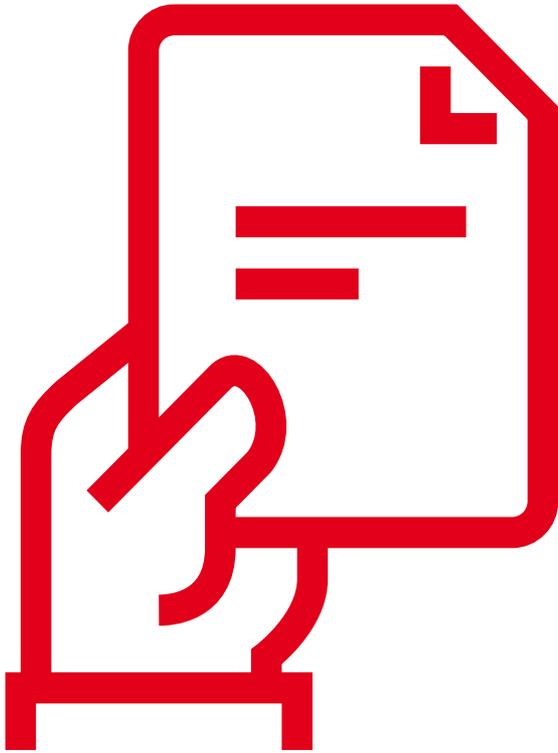
## Constatation

- Le budget est plausible
- Approbation recommandée

**RECOMMANDATION**

**APPROUVER LE BUDGET 2025**

# COTISATIONS DES MEMBRES 2025

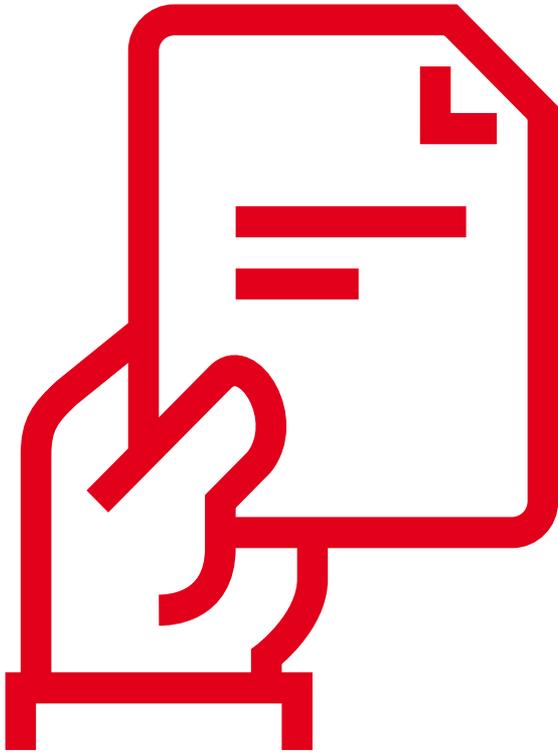


**Le comité central demande de  
laisser les cotisations  
des membres inchangées en  
2025**

# VOTE CONSULTATIF

Approbation des cotisations des membres 2025

# BUDGET 2025



**Le comité central demande d'approuver le budget 2025 prévoyant un excédent de dépenses de CHF 258'294**

# VOTE CONSULTATIF

Approbation du budget 2025

# TITRES HONORIFIQUES À L'AD-FSG 2024

**Connie Gamma**  
Membre du CC

8a



# TITRES HONORIFIQUES À L'AD-FSG 2024

## Membres honoraires

- Tiziana Hämmerli, STV Busswil
- Katrin Ritter, DR Jegenstorf / BTV Bern (excusée)
- Jean-Louis Scheggia, Gymnastique Chêne Genève
- Eddy Yusof, TV Bülach
- Felix Mangold, Membre CC et TV Füllinsdorf
- Christian Baumann, STV Lenzburg
- Taha Serhani, TV Hegi

# TITRES HONORIFIQUES À L'AD-FSG 2024



## Distinction honorifique

- Diana Cima, TV Stettlen
- Alexandra Dahinden, Gymnastik-Gruppe Kreuzlingen
- Claudia Hediger, STV Müntschemier / TV Matten (excusée)

# ÉLECTIONS

**Fabio Corti**  
Président central

8b

- **INFOS SUR LES DÉMISSIONS**

**À SUIVRE:**

- > **ÉLECTION RESPONSABLE DES FINANCES**
- > **ÉLECTION MEMBRE DU CC**

## Présentation de la candidate nominée par Christian Sutter (SOTV)

- Renate Krähenbühl  
Responsable des finances



## Présentation de la candidate nominée par Fernanda Hildbrand (GymValais)

- Lysiane Tissières  
Membre du CC



# ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ORDONNANCE SUR L'ENCOURAGEMENT DU SPORT

**Roland Schenk**  
Membre CC

**Bettina Aebi**  
Responsable du  
domaine éthique et droit

04

# NORME SECTORIELLE



- Listes de contrôle pour les associations membres et les sociétés pas encore en ligne
- Suite dans les prochaines semaines
- Réglementation sur la représentation des sexes et la durée du mandat probablement nécessaire
- Beaucoup ont déjà intégré les Statuts en matière d'éthique dans leurs statuts
- La FSG mettra dès que possible à disposition des statuts types à jour

# MODIFICATION DES STATUTS

## (DROIT DE PAROLE DES ATHLÈTES)

**Bettina Aebi**

Responsable du domaine éthique et droit

4a

# DROIT DE PAROLE DES ATHLÈTES



Les commentaires faits de la CDA de printemps ont été discutés et pris en compte. Nouvelle proposition :

## **Art. 13 Commission des athlètes**

*Une commission des athlètes, avec un droit de proposition direct jusqu'au niveau du CC, se compose de représentant.e.s des sports classés par Swiss Olympic au sein de la FSG. Il s'agit d'une commission indépendante qui n'est subordonnée directement à aucune autre instance de la FSG.*

*Sa composition doit refléter une représentation équilibrée des régions et des sexes.*

*Le déroulement des votes, des tâches, des compétences et de l'organisation de la commission des athlètes, et notamment sa composition, respectivement le nombre de représentant.e.s des différents sports, est fixé dans le Règlement sur la commission des athlètes qui est approuvé par le CC.*

# DROIT DE PAROLE DES ATHLÈTES



Le règlement correspondant, préparé par un groupe de travail à l'intention du CC, prévoit ce qui suit :

- la CA donne une voix aux athlètes de sport de performance et d'élite. Cette institutionnalisation est également prévue dans la convention de prestations, voire dans le standard pour la branche ;
- la CA représente les intérêts des athlètes, conseille la fédération et organise des activités. Elle a en principe un droit de proposition jusqu'au niveau du CC, dont elle fait néanmoins peu usage ;
- la CA comporte cinq membres issu.e.s des cinq sports classés.

# DROIT DE PAROLE DES ATHLÈTES



Le règlement en question, préparé par un groupe de travail à l'intention du CC, prévoit ce qui suit:

- élection et droit de vote: le pré-requis est la Talent Card nationale/élite de Swiss Olympic. Droit de vote à partir de 16 ans, vote en ligne par les athlètes, pour la représentation de leur sport. Cela permet d'assurer qu'ils et elles se sentent véritablement représenté.e.s. Eligibles à partir de 18 ans, durée du mandat réglée sur le cycle olympique, trois mandats maximum.
- La CA est indépendante. Intégrée organisationnellement dans la mission olympique, on parle essentiellement de soutien administratif. N'exclut pas que la CA puisse se tourner vers d'autres instances FSG.
- Entrée en vigueur (sous réserve du "feu vert" à l'AD) le 1er janvier 2025.

# RÈGLEMENT SUR LE DROIT DE VOTE À L'AD

**Bettina Aebi**

Responsable du domaine éthique et droit

4b

# ADAPTATION DU NOMBRE DE VOIX



- Contexte : la dissolution de la SVKT entraîne une modification du nombre de voix d'association dans le règlement (52 voix au lieu de 54)
- Propositions de changement : suppression de l'indication du nombre de voix d'association dans l'art. 2, puisque l'arrivée et le départ de fédérations provoquent à chaque fois une adaptation du règlement tout entier.

# COMMISSION DE CONTRÔLE DE GESTION RAPPORT SUR L'EXERCICE 2024

**Philipp Schwager**  
Président de la CCG

10

# RAPPORT SUR L'EXERCICE 2024



- 4 séances
- 2 CDA, 1 AD
- Comptes annuels, budget, plan financier
- Gestion des risques
- Décisions et procès-verbaux
- Budget
- Mise en place du savoir-faire à la CCG

# EXAMEN DU BUDGET 2025



## Calendrier chronologique

- Di 14.05.2024, 1ère lecture
- Entretiens bilatéraux
- CC 31.05.2024, 1ère lecture
- Di 04.06.2024, 2e lecture
- CC 28.06.2024, 2e lecture
- CC 11.07.2024, 3e lecture et **approbation**
- CCG ab 11.07.2024, vérification
- CCG GPK contrôles en amont et en aval

# CAISSE D'ASSURANCE DE SPORT

**Brigitte Häni**

Présidente de la CAS

11

# 11. CAISSE D'ASSURANCE DE SPORT



# CAISSE D'ASSURANCE DE SPORT



- Comptes 2023
- Budget 2025
- Révision partielle des Statuts et du Règlement
- Généralités

# COMPTES ANNUELS 2024

**Brigitte Häni**

Présidente de la CAS

11a

# COMPTES 2023



Résultat annuel

CHF 50'750.58

# COMPTES 2023



## Affectation du résultat 2023

Report de l'année précédente	CHF - 412'006.44
Bénéfice / Déficit annuel	CHF 50'750.58
Perte au bilan	CHF - 361'255.86
<b>Compensation avec la réserve facultative de bénéfice</b>	<b>CHF - 361'255.86</b>

# BUDGET 2025

**Brigitte Häni**  
Présidente de la CAS

11b

# BUDGET 2025



Résultat annuel

CHF - 260'100.00

# MODIFICATION DES STATUTS AU 01.01.2025

**Brigitte Häni**  
Présidente de la CAS

11C

# RÉVISION PARTIELLE DES STATUTS 2025



- Adaptation en écriture inclusive
- Adaptation au nouveau droit des coopératives comme, par exemple, la possibilité d'envoyer par courriel la documentation pour l'assemblée de la coopérative, d'organiser l'AG en distanciel ou à l'étranger, d'exclure les dossiers non prévus à l'ordre du jour, de régler les comptes et d'affecter le bénéfice résultant du bilan
- Clarification des devoirs et responsabilités de la direction et du CA

# RÉVISION PARTIELLE DU RÈGLEMENT 2025



- Adaptation en écriture inclusive
- Modifications d'ordre rédactionnel
- Définition des manifestations internationales organisées en Suisse lors desquelles les participant.e.s officiel.le.s et bénévoles sont assuré.e.s

# GÉNÉRALITÉS

**Brigitte Häni**

Présidente de la CAS

11d

# GÉNÉRALITÉS



- Ressources humaines
- Assemblée de la coopérative
- Divers

# MANIFESTATIONS

**Aurélie Fänger**

Membre CC

**Jérôme Hübscher**

Chef encouragement  
du sport

12





swiss  
cup zürich



9. NOV  
2024

Hallenstadion Zürich



Jetzt Tickets  
ab CHF 39.-  
bestellen!



- NOUVEAU : a lieu un samedi !
- Début à 15h45 et fin à 19h15
- Side events au TZ Lenzburg
- Challenge de l'appui tendu renversé lors des CSS 2024



g'ymotion



gymotion



ensemble

11.01.2025

Vaudoise aréna  
Lausanne

Tickets ab <sup>CHF</sup> 49.-

 [gymotion.ch](https://gymotion.ch)



- Lancement de l'année de la FFG !
- Deux représentations : 13h30 et 19h
- 450 gymnastes de tout le pays
- Scène centrale
- Loges privées dès 12 personnes



# ENSEMBLE





# FFG 2025 - INSCRIPTIONS

- Inscriptions dès le 1er octobre 2024 sur [www.lausanne2025.ch](http://www.lausanne2025.ch)
- Délai 1ère phase d'inscription : 1er décembre 2024
  - Inscription aux compétitions
  - Résumé des commandes des cartes de fête
  - Annonce des juges



# FFG 2025 - INSCRIPTIONS

- Délai 2e phase d'inscription : 28 février 2024
  - Inscriptions nominatives
  - Inscriptions programme complémentaire
  - Commande personnelle cartes de fête
  - Commande repas, hébergement, etc.



## FFG 2025 - INSCRIPTIONS

- Offre de compétition et juges : Prescriptions de concours
- Point info FSG le 16 septembre 2024
- Support : [wettkampf@stv-fsg.ch](mailto:wettkampf@stv-fsg.ch)



# INFOS DU CO LAUSANNE

Hébergement :

- Hôtels : plateforme de réservation de Lausanne Tourisme, lien sur le site internet de la FFG
- Dortoirs et camping : réservation via FSG-Contest



# INFOS DU CO LAUSANNE

## Transport :

- Toutes les aires de concours sont situées dans un rayon de 3 km et sont facilement accessibles à pied et en TP

## Information sur place :

- Toutes les informations seront disponibles en français, allemand et italien



## INFOS DU CO LAUSANNE

Le Canton de Vaud se réjouit de vous accueillir à Lausanne et de vivre en votre compagnie des moments inoubliables au bord du lac Léman.

A tout bientôt à Lausanne !

# DEMANDES DES ASSOCIATIONS

**Fabio Corti**  
Président central

**Stefan Riner**  
Directeur

13

# TOUR FINAL

**Fabio Corti**  
Président central

14